

peuple et culture

sommaire

	PAGE
● La Promotion Sociale	
Promotion Sociale et Education Populaire	1
Prises de Position des Syndicats	9
● Regards Neufs sur les Autodidactes	33
● Rapports d'activités des groupes régionaux de P.E.C.	37
● Le Congrès Mondial de l'Education des Adultes de Montréal.	87

14, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE - PARIS VI^e

Promotion Sociale et Education Populaire

(suite)

Nous poursuivons dans le présent numéro de « Peuple et Culture » la publication de documents relatifs à la Promotion sociale. Cette fois-ci, c'est aux syndicats de salariés, à la C.G.T., à F.O., à la C.F.T.C., à la C.G.C., que nous avons demandé leur opinion, à la fois sur l'idée générale de Promotion sociale et sur les tentatives de réalisation concrète qui se sont faites jour en France, dans ce domaine, depuis quelque temps. Nous continuerons à suivre ces problèmes qui, notamment, fourniront la matière des exposés et discussions du Tronc commun de notre Université d'Eté de Houlgate 1960.

Animateurs d'un mouvement d'éducation populaire, la Promotion sociale doit nous intéresser à plus d'un titre. Telle que l'entendent actuellement le Gouvernement et l'usage courant du langage, comme promotion professionnelle individuelle d'hommes et de femmes appartenant à des milieux non-privilegiés et qui n'ont pu suivre une formation scolaire et technique dépassant le niveau élémentaire, elle semble à première vue s'écarter de nos préoccupations fondamentales. Elle ne paraît viser en effet qu'à une prospection individuelle et privée, permettant à certains, notamment à des ouvriers industriels,

empêchés par les circonstances économiques et sociales de préparer normalement des carrières auxquelles leurs dons et talents leurs donnent droit, d'accéder à ces carrières, et ceci sans égard pour la situation de leurs collègues et compagnes, pour la situation du milieu auquel ils appartiennent avec leurs familles. L'éducation populaire telle que nous l'entendons, essaie au contraire de favoriser un développement harmonieux de la personnalité de tous ceux qui appartiennent aux milieux populaires, et non seulement de leurs qualités de producteurs. Elle vise le consommateur et le père de famille, le citoyen et l'homme des activités de loisir. Elle ne s'adresse pas à des individus séparés et coupés de leur contexte social, mais elle considère les personnes comme parties intégrantes d'ensembles, à l'animation et à la promotion desquels chacun peut et doit apporter une contribution.

Mais cette opposition de concepts et de principes est en réalité moins radicale qu'il ne paraît à première vue. La promotion professionnelle individuelle n'est pas seulement un « os » à ronger que l'on jette au peuple pour lui ouvrir des espoirs statistiquement fallacieux parce que trop limités en possibilités concrètes. C'est aussi une nécessité technique qui découle de la transformation incessante des modes de production et des processus d'organisation du travail, lesquels exigent une augmentation massive du nombre des postes de techniciens et d'ingénieurs, des fonctions de réflexion, d'observation, de contrôle et de décision. En fait, la promotion professionnelle doit pallier les insuffisances de notre système scolaire et des contenus de son enseignement face aux besoins actuels de notre économie

et de notre vie sociale, et surtout face aux besoins qui se déclareront dans un proche avenir et qui, dès à présent, peuvent être prévus, voire chiffrés. Nos enseignants ne sont d'ailleurs pas responsables de ces insuffisances, mais celles-ci soulignent la responsabilité d'une politique générale qui ne s'est pas rendu compte de ce que l'accélération des cadences d'évolution ne permettrait plus l'adaptation automatique à *posteriori* des structures aux besoins. Cette adaptation, à l'heure actuelle, doit être voulue, prévue et soutenue.

La « promotion sociale » professionnelle et individuelle est donc appelée à prendre des proportions considérables et à ne pas affecter seulement les intérêts individuels d'un petit nombre d'élus. Elle sera autre chose que le fameux « écrémage » des élites qui priverait les milieux populaires de leurs éléments les plus doués et laisserait la grande masse d'autant plus dépourvue et d'autant moins défendue. Cet aspect-là existe, certes, et ne doit pas être négligé, mais l'extension même de la promotion professionnelle dans une économie ayant sans cesse davantage besoin de travailleurs responsables, réduit son importance, et la masse ouvrière ou paysanne est fort bien capable de nos jours de se défendre. Même si quelques-uns de ses membres deviennent ingénieurs, ses animateurs sont plus nombreux grâce en partie au travail de l'éducation populaire.

La promotion sociale entendue comme promotion professionnelle individuelle, ne s'adresse pas non plus à des hommes abstraits, mais à des ouvriers ou des cultivateurs qui vivent dans des familles, dans des quartiers ou des villages, dans des milieux réels dans lesquels ils exercent

directement ou indirectement une influence, voire une action. Aujourd'hui encore, les programmes de la promotion sociale ne tiennent pratiquement pas compte de cet « écho social », mais on peut faire de celui-ci autre chose qu'un sous-produit dont personne ne s'occupe sérieusement, et dont les effets ne sont ni prévus ni étudiés. L'intégration dans les programmes de la promotion sociale individuelle, d'éléments de formation et d'information qui permettront au « promu » de mieux s'acquitter des fonctions d'animation qu'il pourrait volontairement assurer et dont certaines lui incomberont automatiquement, est une exigence que l'éducation populaire peut et doit adresser aux responsables de la promotion sociale, à ceux notamment qui en dirigent les centres et les instituts.

Un autre point de rencontre est situé dans le contenu et les méthodes de la formation dispensée au sujet de la promotion sociale. Là encore, on peut s'en tenir, en imitation de beaucoup de nos écoles et instituts techniques, à la transmission par des méthodes d'enseignement traditionnelles de connaissances scientifiques et techniques indispensables à l'exercice de telle ou telle fonction dans la vie économique. Mais l'on peut partir aussi de l'idée qu'un bon responsable, technicien, ingénieur, doit pouvoir faire face à des situations analogues sans cesse nouvelles, et doit savoir diriger des hommes, et qu'il lui faut de ce fait non seulement des connaissances, mais une culture, une vision juste de l'ensemble des secteurs dans lesquels se déroule l'existence des hommes, et des méthodes de réflexion, d'observation et plus généralement de travail intellectuel, tel que nous nous efforçons de les

élaborer dans l'entraînement mental. Le succès de ce dernier dans des activités de formation pour techniciens et animateurs montre qu'il ne s'agit pas là, pour nous autres éducateurs, de prétentions excessives, ni d'espoirs irréalisables. Nous sommes convaincus que les nécessités internes d'une promotion individuelle rendue nécessaire autant par les exigences du progrès économique que par celles de la justice sociale, amèneront rapidement un élargissement des programmes de formation et l'adaptation des méthodes aux besoins concrets des adultes auxquels on veut s'adresser.

La société française a indubitablement besoin de ce type de promotion sociale qui fonctionne déjà sur une vaste échelle, et avec des particularités évidentes, aux U.S.A. comme en U.R.S.S. L'Éducation populaire française qui compte parmi ses animateurs actifs tant d'enseignants de centres de formation professionnelle pour adultes, et d'éducateurs travaillant dans des institutions souvent à des fins similaires, ne peut se désintéresser d'un effort si vaste et si nécessaire. Mais en même temps, elle doit agir aussi bien sur le plan éducatif que dans le domaine de la formation, pour familiariser le public et nos responsables avec une vision d'ensemble des problèmes de formation et de promotion, où l'actuelle promotion sociale, professionnelle et individuelle, n'occupe qu'une place, importante certes, mais partielle. La Société française a d'immenses besoins d'information, de forma-

tion et d'animation. Elle doit se moderniser, se rénover, assurer l'expansion de son économie et le développement de son équipement socio-culturel, et elle doit en même temps, et précisément pour le succès de toutes ses entreprises, se faire sans cesse plus démocratique, associer davantage et plus concrètement ses membres à la direction de leurs affaires communes. La promotion professionnelle individuelle ne couvre qu'un aspect limité de cet immense programme qui aspire d'une part à développer matériellement et humainement les groupements, associations, communautés dans lesquels les Français peuvent s'entraider à mieux vivre, à multiplier d'autre part le nombre de responsables actifs pour tous les domaines de l'existence individuelle et sociale, à élargir enfin les secteurs ouverts à la participation des citoyens isolés ou groupés.

La promotion sociale individuelle telle qu'elle a été conçue par la loi de 1959, isole un besoin national — sans doute à cause de son urgence particulière — et anticipe sur le grand inventaire des besoins d'équipement, de promotion et de formation, sur le grand plan du développement français dont les éducateurs populaires découvrent chaque jour davantage la nécessité. Elle ne prendra toute sa signification, ne produira tous ses effets, qu'au sein d'un plan d'ensemble par lequel la nation toute entière voudra et pourra enfin prévoir et entreprendre les étapes de sa propre promotion.

A ceux de nos lecteurs qui désirent approfondir l'étude de ces questions, nous tenons à indiquer le remarquable numéro spécial que la revue « Liaisons Sociales » (73, rue Notre-Dame de Nazareth, Paris 3^e) a consacré le 19 mai 1960, à la Promotion Sociale, publication qui rapporte les textes législatifs et réglementaires, rend compte de diverses réalisations, exprime les opinions des syndicalistes, des représentants du Centre « Jeune Patron », de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, de l'Association des Conseillers du Travail, tente un essai de définition et complète utilement les prises de position que nous publions de notre côté.

Une partie très intéressante de ce numéro présente les divers organismes de formation professionnelle du premier degré, de promotion du travail (secteur public, secteur patronal national, secteur local professionnel et inter-entreprises) ainsi que de promotion supérieure du travail, et le système des bourses d'enseignement et de pré-salaire. Cette présentation est la plus complète que nous puissions actuellement recommander à nos lecteurs.

Par ailleurs, nos amis auront intérêt à suivre l'effort de la revue « L'Expansion de la Recherche Scientifique », publiée par « l'Association d'Etude pour l'Expansion de la Recherche Scientifique » sous la direction de Bertrand Girod de l'Ain. Le numéro 3 (octobre 1959) de cette nouvelle revue a publié un certain nombre de documents essentiels sur la Promotion supérieure du travail, qui constituent dans les perspectives actuelles le niveau le plus élevé de la promotion individuelle.

Nous continuerons à attirer l'attention de nos lecteurs sur les documents intéressant la promotion sociale, et à leur faire connaître notre opinion sur les intentions et les réformes qui se feront jour dans ce domaine. Dès maintenant, nous pouvons leur indiquer que Peuple et Culture, dans le cadre du Groupe d'Etudes et de Rencontre des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire (GEROJEP), a participé à l'élaboration d'une proposition de loi instituant des congés culturels pour les jeunes travailleurs, proposition que le Gouvernement reprendra sans doute pour la soumettre au Parlement sous forme de projet de loi, non sans lui apporter des restrictions sensibles, hélas ! Ce texte constituera, même dans sa version restrictive, un important pas en avant, car congés et bourses constituent, avec un équipement du pays en centres de stages et une élaboration d'instruments de travail, des conditions préalables à tout effort de promotion sociale digne de ce nom. Nous aurons à revenir sur cet important problème dans les prochains numéros de notre publication.

Joseph ROVAN.

I. - C.F.T.C.

INSTITUT CONFÉDÉRAL D'ÉTUDES ET DE FORMATION SYNDICALES

M. Joseph ROVAN
PEUPLE ET CULTURE
14, rue Monsieur-le-Prince
Paris (6^e)

Paris, le 20 octobre 1959

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 14 courant, veuillez trouver ci-joint l'article de Georges Levard concernant la position de la C.F.T.C. vis-à-vis de la Promotion Sociale.

Comme vous le constaterez, en ce qui nous concerne, nous sommes d'accord sur l'objectif même de la promotion sociale, mais nous considérons que celle-ci a deux aspects indissociables, d'une part, tout ce qui concourt à donner à chaque citoyen et à chaque membre de la classe ouvrière sa chance en ce qui concerne la formation professionnelle et la promotion professionnelle et, d'autre part, permettre à la classe ouvrière d'être valablement représentée par ses délégués, ses organisations syndicales.

Ceci pose le problème de l'éducation et l'accession à une responsabilité plus grande dans le domaine économique en particulier et c'est toute la question d'une véritable démocratie économique.

Vous aurez ainsi notre position en ce qui concerne la loi du 31 juillet.

En ce qui concerne les décrets du 26 et 30 septembre il s'agit de la création d'un comité de coordination qui effectivement aurait un travail utile à faire car beaucoup de services et organismes sont intéressés par cette question mais il est trop tôt pour porter un jugement sur ce comité.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire : R. LEBESCOND.

La Promotion Sociale doit être collective

par Georges LEVARD
Secrétaire Général de la C.F.T.C.

Le Parlement va être bientôt saisi de projets de « promotion sociale ». L'idée en soi est intéressante, il convient cependant d'en voir les aboutissements possibles.

Qu'il soit important de permettre à tel salarié dont les études ont été interrompues prématurément, de pouvoir les reprendre afin d'accéder ensuite à des échelons hiérarchiques plus élevés, voire même les plus élevés de sa profession, c'est une chose que nous ne contestons pas.

Mais ce n'est pas cela qui nous intéresse, car c'est passer à côté du problème que de s'en tenir à cela. J'ajoute même qu'il serait mauvais de ne pas voir plus loin.

En effet, nous constatons que les milieux dirigeants ne trouvent pas en eux-mêmes et chez leurs rejetons les élites suffisamment nombreuses et actives pour faire face aux tâches immenses qui se posent à la Nation et à la Communauté.

Or, il leur apparaît que, dans le monde ouvrier, existent des ressources humaines et intellectuelles dont le potentiel est inexploité. Pourquoi ne pas les prendre là où elles sont ?

C'est ce que pensent certains hommes d'affaires ou des hommes politiques souhaitant que les forces syndicales se mettent à leur disposition.

Ainsi posé, le problème n'a rien de bien neuf et sa solution n'est pas originale non plus.

Déjà, dans le passé, on a vu la royauté anoblir des personnages qui lui étaient utiles, ou conférer à des bourgeois des charges revenant traditionnellement à des membres de la noblesse.

Il y a là une politique qui ressemble fort à ce qu'on appelle une « exploitation minière », c'est-à-dire une exploitation avantageuse pour celui qui s'y livre mais qui, finalement, laisse sans ressources le terrain dont il a disposé.

Reconnaissons qu'il y a de cela dans certaines thèses relatives à la promotion sociale. Remarquons aussi que l'écramage de la bourgeoisie au bénéfice de la royauté n'a pas empêché la chute de la monarchie. Quand les structures d'un monde ont trop vieilli, les palliatifs ont bien peu d'effets : l'Histoire nous le montre bien.

C'est pourquoi nous disons que la promotion sociale a deux aspects et nous ne voulons pas que le premier, la promotion individuelle, masque le second qui est la promotion collective des salariés.

Ce serait singulièrement rétrécir les dimensions du problème que de laisser croire que les difficultés nationales proviennent simplement d'un nombre trop faible d'agents de maîtrise ou de frontières sociales trop étanches. Que cela provoque des mécontentements supplémentaires ou marginaux, c'est évident ; mais la vérité est ailleurs. De même qu'il a fallu à un certain moment faire à la bourgeoisie, en tant que telle, puis au Tiers Etat, une place officiellement reconnue dans les Institutions, de même on en est au moment où il faut agir ainsi à l'égard des travailleurs.

Certes, l'écramage dont nous parlions peut retarder ce moment, il ne l'empêchera pas de survenir car il est nécessaire que l'échéance arrive.

C'est pourquoi notre Comité National a insisté sur la question. Il y a en quelque sorte des préalables collectifs à la promotion sociale.

Nous avons déjà indiqué ceux qui se situent au niveau de l'entreprise : convention collective et droit syndical par exemple.

En réalité, la promotion des travailleurs, elle suppose que la démocratie économique aura suffisamment pénétré nos institutions et nos mœurs pour que les travailleurs organisés aient des droits tels, qu'ils ne seront plus subordonnés au capitalisme dans leur vie de travailleur.

Cette promotion sociale, elle demande encore que, pour les travailleurs, on ne parle pas seulement de cours de perfectionnement technique mais d'accession à la culture, dans le sens le plus général de ce terme.

C'est pour atteindre cet objectif que les militants syndicalistes doivent travailler inlassablement.

II. - F.O.

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL FORCE OUVRIÈRE

Le 21 octobre 1959.

M. Joseph ROVAN
PEUPLE ET CULTURE
14, rue Monsieur-le-Prince
Paris (6^e)

Cher Monsieur,

Notre collègue Ottavy nous ayant informés de votre lettre du 14 courant et chargés de répondre à vos demandes, nous vous prions de trouver, joint dans le présent envoi, l'article que nous avons rédigé pour notre journal « Force Ouvrière » faisant état de nos critiques sur le contenu et les insuffisances de la loi du 31 juillet 1959 relative à diverses dispositions tendant à la promotion sociale. Nous vous autorisons à reproduire ces prises de position de notre organisation syndicale.

Nous aimerions, afin que soit évitée toute confusion dans les esprits, vous y ajouter quelques autres commentaires. Nous pensons qu'il est utile de préciser que, sous la terminologie de « promotion sociale », il y a lieu de distinguer, d'une part, la promotion du travail, premier et second degrés et, d'autre part, la promotion collective ou promotion syndicale. Dans le premier cas, il s'agit de permettre à des travailleurs, à partir d'une qualification professionnelle de base, d'accéder après une formation technique complémentaire, à des emplois supérieurs ou à des responsabilités, ceci afin de satisfaire rapidement nos besoins en main-d'œuvre hautement qualifiée et en techniciens. Dans le second cas, toujours placé sous le vocable de promotion sociale, est ouvert un chapitre dont l'objet est de mettre à la disposition des organismes existants ou à créer, placés sous l'égide des organisations

syndicales, les moyens propres à favoriser et à étendre l'éducation économique et sociale des travailleurs appelés à assumer des responsabilités syndicales. En conclusion, nous voulons que la promotion sociale préconisée par le Gouvernement, s'exerce sans restriction en vue d'atteindre une réelle *promotion de l'homme* donnant à chaque individu quelle que soit sa condition initiale, la possibilité de donner la mesure de toutes ses facultés pour atteindre son plein épanouissement.

Par ailleurs, nous avons fait remarquer lors de la réunion d'installation du Comité de Coordination sur le fonctionnement duquel nous comptons beaucoup, qu'il fallait voir loin et juste, que pour ce faire, il était indispensable d'établir un catalogue des moyens existants de promotion et de dresser l'inventaire des besoins à moyen et long termes du marché du travail compte tenu des tendances de la demande en fonction des progrès technologiques.

Nous avons insisté, en outre, sur le fait important que trop de diplômes délivrés étaient sans valeur, d'où l'amère déception de leurs possesseurs. Afin de ne point connaître, à nouveau, de telles duperies, nous avons demandé que des mesures soient étudiées en vue d'une normalisation des diplômes de la promotion et la *fixation d'équivalences officielles avec des diplômes d'Etat* pour qu'il ne puisse y avoir de discrimination entre techniciens de valeur identique, qu'ils soient issus de l'enseignement traditionnel ou de la promotion du travail.

En ce qui concerne le projet de loi actuellement à l'étude concernant la promotion syndicale c'est-à-dire la formation des travailleurs appelés à prendre des responsabilités syndicales dans le domaine économique et social, notre organisation avait pleinement approuvé l'exposé des motifs sur ce sujet contenu dans le projet de loi n° 80 qui disait :

« La promotion collective du monde syndical rend de plus en plus nécessaire le développement de la formation des travailleurs, conçue comme une préparation à l'exercice de leurs responsabilités. Il importe de mettre à la disposition des organisations syndicales les moyens pédagogiques et

matériels que requiert la spécialisation de cadres ou de techniciens syndicaux dans un domaine particulier d'ordre économique, social ou professionnel. Cette formation syndicale ne peut être pleinement efficace que si elle répond aux besoins et aux préoccupations des intéressés eux-mêmes, et si elle est menée à leur initiative. L'action des pouvoirs publics ne peut être la même que celle entreprise pour la promotion du travail : l'aide aux centres d'éducation ouvrière rattachés aux centrales syndicales, à l'Institut du Travail de l'Université de Strasbourg et aux sessions de formation syndicale, aux bureaux et centres d'études créés par les organisations professionnelles, revêt un aspect essentiellement financier. Le Gouvernement se propose de rassembler ces mesures dans un texte spécial. »

Le projet concernant spécialement la promotion collective, c'est-à-dire syndicale, ayant été disjoint du projet n° 80, le nouveau projet la concernant ne nous convient pas parfaitement. Il est rédigé de telle sorte que l'initiative et la responsabilité de la formation des responsables syndicaux risque d'échapper très largement aux Centrales Syndicales ouvrières.

Nous faisons actuellement toutes démarches utiles pour essayer de faire modifier ce projet.

Mais ces projets n'atteindront leurs objectifs que si le Gouvernement est disposé à donner les moyens financiers nécessaires au fonctionnement des différents organismes chargés d'effectuer une réelle promotion du travail et une non moins réelle promotion syndicale libre.

Il est indéniable que l'avenir de la promotion sociale dépendra du montant des investissements que le grand argentier de France voudra bien engager, car il s'agit bien là d'investissements dont on ne saurait sous-estimer l'importance vitale pour l'économie française.

En souhaitant vous avoir donné satisfaction, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

ROSE ETIENNE, ROGER LOUET,
Secrétaires Confédéraux.

La Promotion Sociale

Un progrès ... et des insuffisances

par Roger LOUET

Nous avons raison de dire que le mois des grandes vacances ne stoppait pas totalement l'activité sociale. A telle enseigne, plusieurs décrets viennent d'être publiés et plus particulièrement la loi relative à diverses dispositions tendant à la promotion sociale. Ce texte, paru au *Journal Officiel* du 6 août, nous amène à faire quelques commentaires.

Il est utile, avant tout, de rappeler les besoins croissants d'ouvriers qualifiés et de techniciens indispensables au développement et à la modernisation de notre économie nationale. Le progrès marche à pas de géants. L'équipement industriel se renouvelle constamment. Les méthodes de travail subissent des changements profonds. Les connaissances techniques sont devenues un complément indispensable du travail manuel. Pour satisfaire la demande il est nécessaire de réformer les programmes de formation professionnelle. Des conversions d'emploi sont inévitables qui entraînent l'adaptation à de nouveaux métiers. Le technicien, l'ingénieur ont sans cesse besoin de parfaire et d'accroître leur savoir. Pour s'élever dans la hiérarchie des valeurs professionnelles, il faut désormais acquérir une somme importante de connaissances nouvelles.

Des efforts ont déjà été faits depuis la Libération pour favoriser la promotion professionnelle. Les Centres de For-

mation Professionnelle pour Adultes ont permis de satisfaire les besoins en travailleurs spécialisés ou qualifiés dans quelques secteurs industriels, notamment dans le bâtiment et la métallurgie. Leurs méthodes d'enseignement après de nombreuses années d'expérience se sont avérées efficaces. Des sections ont été ouvertes, récemment encore, en vue de former cette fois des agents techniques et des techniciens. Mais la création de nouveaux centres est compromise par les rigueurs budgétaires.

L'Education Nationale, pour sa part, assure depuis longtemps une promotion du travail qui s'adresse à des ouvriers, en fait, par les cours du soir, des cadres subalternes, et une promotion supérieure du travail qui forme des techniciens supérieurs et des ingénieurs.

Il existe actuellement en France plus de 500 cours professionnels, rassemblant environ 130.000 élèves auxquels il convient d'ajouter un effectif identique d'apprentis de l'artisanat.

De nombreuses initiatives privées ont également été prises dans le but de former des ouvriers qualifiés, mais il est fréquent de constater que les diplômes délivrés par ces organismes ne sont généralement pas cotés. Des écoles privées, à but essentiellement lucratif, préparent également à certains métiers. Elles n'ont pas toujours la préoccupation majeure du placement de leurs élèves et se soucient peu de la valeur de leur enseignement.

Par contre, des systèmes de promotion professionnelle fonctionnent très valablement dans les grandes entreprises nationalisées (E.G.F. - S.N.C.F. - Charbonnages de France - Régie Renault).

Le Centre National d'Enseignement par Correspondance dispense des enseignements commerciaux et industriels. Il a rassemblé l'an dernier près de 13.000 élèves.

La promotion supérieure du travail est d'abord assurée par le Conservatoire National des Arts et Métiers et ses onze centres associés. Aucune condition de diplôme n'est

requis de ceux qui désirent suivre ses cours. Un diplôme d'études supérieures techniques a été créé qui permet à tous ceux qui n'ont pu parvenir à celui d'ingénieur d'accéder à un rang intermédiaire.

Il existe en outre d'autres centres qui peuvent entrer dans le même cadre tels ceux de la Chambre de Commerce de Paris, les instituts de préparation aux affaires des facultés de Droit, les instituts d'Université.

Ainsi donc, de nombreux organismes d'Etat ou privés assurent la promotion du travail, premier et second degré. Toutefois des inconvénients majeurs subsistent : manque de coordination entre les différents établissements, dispersion des efforts, diversité des programmes, valeur contestée de certains diplômes, efforts souvent démesurés pour suivre les cours, insuffisance du nombre de centres. La loi qui vient d'être votée, si elle n'établit qu'un cadre général, a au moins le mérite de fixer les grandes lignes d'un plan d'ensemble ayant pour objet de coordonner, faciliter et étendre la promotion du travail. Vous pourrez prendre connaissance de l'essentiel de son contenu dans l'encadrement incorporé au présent article.

Quels sont les avantages et les insuffisances de cette loi ? Une dizaine de décrets d'application sont prévus. Il est donc prématuré de porter un jugement définitif sur le seul texte actuel. Toutefois nous pouvons d'ores et déjà discerner quelques innovations. Les centres de F.P.A. ont été et font encore l'objet d'oppositions à leur subsistance sous prétexte que leur raison d'être est aujourd'hui périmée. En légalisant leur existence on leur assure, ainsi qu'au personnel qui les anime, un regain d'activité et peut-être leur extension. Par ailleurs, en officialisant les organismes de formation créés par les organisations professionnelles, les entreprises privées ou les groupements d'entreprises, les écoles techniques reconnues par l'Etat, on peut espérer un contrôle plus efficace de leur fonctionnement, de leurs méthodes d'enseignement et surtout être en mesure d'assurer une harmonisation des disciplines enseignées et une équivalence des diplômes

délivrés. On peut se féliciter de l'institution d'un comité de coordination qui, comme son nom l'indique, pourra œuvrer utilement dans le cadre d'une meilleure utilisation de ce qui déjà existe et promouvoir une politique et des moyens plus adaptés aux circonstances et aux nécessités. Un décret devant en fixer la composition et le fonctionnement, nous réclamons que les organisations syndicales, très attachées à ce genre d'activités et de surcroît compétentes, soient étroitement associées à ses travaux qui doivent être d'une importance capitale.

Enfin des mesures propres à encourager la promotion sociale sont inscrites dans la loi. C'est sans nul doute l'aspect essentiel du problème. Les défavorisés, ceux qui pour des raisons familiales ou pécuniaires ont dû interrompre leur formation, les éléments doués que l'on n'a pu ou voulu sélectionner en vue d'une formation supérieure, doivent être en mesure, demain, de bénéficier d'avantages et de facilités leur permettant, tout en assurant leur subsistance et celle éventuelle de leur famille, d'accéder, en vertu de leurs compétences fréquemment méconnues, au niveau élevé de la promotion supérieure du travail. Il est souhaitable qu'on ne lésine point sur les moyens à mettre en œuvre en l'occurrence et que le Ministère des Finances soit moins avare de ses deniers s'agissant ici d'investissements dont on ne saurait exagérer l'importance vitale qu'il devra mesurer non en chiffres absolus mais en niveau de rentabilité.

Car c'est bien là que se trouve la clé de notre avenir économique, politique et social. Les écrits ne valent que s'ils peuvent se concrétiser dans les faits. L'insuffisance de la loi porte justement sur l'absence de précisions quant aux moyens de financement alors que l'on y parle déjà du bénéfice d'une exonération de la taxe d'apprentissage. Espérons que, tant le Premier Ministre que le Ministre des Finances et des Affaires Economiques qui ont défendu cette loi et l'on signée de leur sceau ne trahiront pas leurs propos et sauront se montrer dignes des affirmations, jusqu'alors gratuites, qu'ils ont faites publiquement. Pour réussir dans une telle initia-

tive, il faudra voir loin et payer pour avoir des élèves, des moniteurs et des centres.

Quant à la promotion supérieure du travail, qu'il nous soit permis de démentir certaines publications de presse selon lesquelles, demain, l'ouvrier le plus modeste pourra devenir ingénieur. Laisser s'accréditer dans l'opinion publique un tel mensonge serait de notre part malhonnête. Même avec des méthodes scientifiques modernes, il est exclu qu'un ouvrier puisse prétendre, s'il n'a pas un niveau d'instruction générale de base suffisant, devenir dans un temps record un technicien averti, voire un ingénieur. Pour y parvenir, il eût fallu que la loi sur la promotion sociale s'inscrive dans un contexte plus général, la réforme de l'enseignement par une démocratisation de celui-ci et la prolongation de la scolarité avec toutes les incidences sociales qui en découlent. Tel, hélas, n'est pas le cas. Si le chapitre de la promotion du travail au premier degré pose de nombreux problèmes que le comité de coordination et les décrets devront résoudre, celui de la promotion supérieure ne pourra être solutionné sans des réformes profondes qu'il faudra bien envisager.

Pour en terminer, il faut noter que la loi a pour titre la promotion sociale alors que son contenu ne vise que la promotion du travail, ce qui semblerait exclure, alors qu'elle était initialement prévue, la promotion collective dont la promotion syndicale. Cet aspect particulier de la promotion ne saurait être passé sous silence. Le syndicalisme a droit de cité et la formation de ses cadres, de ses militants, leurs connaissances en matière économique et sociale, sont devenus des éléments indispensables de progrès. Renseignements pris, nous avons l'assurance qu'une loi particulière sera proposée à cet effet.

En conclusion, un pas est fait qui peut nous permettre d'augurer favorablement pour l'avenir. Il reste toutefois de nombreuses précisions à apporter et surtout des moyens. Force Ouvrière s'emploiera à convaincre le gouvernement d'agir vite et bien.

III. - C.G.T.

JOURNÉE D'ETUDES CONFEDERALE sur la FORMATION PROFESSIONNELLE et la PROMOTION SOCIALE

*d'après les documents publiés dans "Le Peuple"
numéros 604 et 605 des 1^{er} et 15 mai 1960
que la C.G.T. a bien voulu mettre à notre disposition*

Le Bureau Confédéral (C.G.T.) a organisé le 23 avril 1960, à Paris, une « Journée d'Etudes sur la formation professionnelle et la promotion sociale ».

Charles Ravaux, secrétaire général du Syndicat National des Centres d'Apprentissage, y fit un long rapport sur la formation professionnelle et « les problèmes qu'elle soulève actuellement ». Le rapport déclare entre autres : « Vous savez quel intérêt y porte le Gouvernement (à la promotion sociale) et quels moyens il entend utiliser pour duper les travailleurs et altérer leur conscience de classe. Certes, il en est pour la promotion comme pour toutes les œuvres de vie, il n'y a guère de crédits. Cette année, il a fallu partager un petit milliard entre trois ou quatre ministères qui chevauchent le dada de cette pseudo-promotion.

« Cependant... l'effort n'est fait qu'en direction de la promotion du second degré ou de la promotion supérieure, de façon à produire ainsi quelques cadres supérieurs et moyens supplémentaires... »

Et le rapport d'assigner à la C.G.T. les tâches suivantes :

« I. — DÉFENDRE LES ÉTABLISSEMENTS qui existent et qui sont menacés de toutes sortes de façons, qu'il s'agisse d'attaques globales, par la réduction ou l'insuffisance des crédits, par exemple, ou d'attaques plus localisées qui aboutissent à supprimer ou à paralyser des établissements... »

II. — DÉVELOPPER considérablement ces établissements, à tous les niveaux de formation, de façon que tous les jeunes puissent être reçus. Développer également le perfectionnement professionnel dans des conditions telles qu'il ne s'agisse pas de promotion individuelle étroitement dépendante des patrons, mais d'une promotion collective ouvrant sans contrainte la voie d'un perfectionnement continu.

III. — DÉFENDRE LES INTÉRÊTS MATÉRIELS des parents travailleurs et des jeunes, c'est-à-dire lutter pour une véritable démocratie de la formation professionnelle. Les occasions d'une telle action sont multiples (bourses qu'il convient d'augmenter en nombre et en taux, la gratuité des fournitures scolaires remises en cause, l'équipement des apprentis, etc.).

IV. — ORIENTER LA FORMATION PROFESSIONNELLE dans l'intérêt national et l'intérêt des jeunes. Il serait bien que, par branche d'industrie, par métier, on étudie et prévoie les modifications qui interviennent dans la profession...

D'une manière générale, on peut dire que la formation professionnelle qui conviendrait le mieux, outre qu'elle serait liée — dans l'indépendance à l'égard du patronat — aux réalités industrielles, devrait revêtir UN CARACTÈRE POLYTECHNIQUE AUTOUR D'UN MÉTIER DE BASE.»

Cette « Journée d'Etudes » s'acheva par l'adoption de la résolution suivante :

RÉSOLUTION.

« Les militants des Fédérations et des Syndicats parisiens, réunis en journée d'étude de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale se réjouissent de cette initiative de la C.G.T.

Les diverses interventions, l'échange de vues approfondi qui s'est instauré au cours de cette journée témoignent de cette importance du problème de la formation professionnelle pour la classe ouvrière et partant de l'attention que doivent lui accorder l'ensemble des organisations de la C.G.T.

L'action pour la défense de la formation professionnelle, son extension et son adaptation à l'évolution des techniques, fait partie intégrante de la lutte syndicale et conditionne l'avenir de la nation, de la jeunesse et de la classe ouvrière.

La C.G.T. mène la lutte pour une véritable formation professionnelle de masse, ainsi que pour une promotion professionnelle ouverte à tous les travailleurs, ce qui n'est pas le cas de la « promotion sociale » mise actuellement en place par le Gouvernement et qui vise essentiellement à satisfaire certains besoins du patronat, sans considération des intérêts de la masse de la jeunesse et à créer un esprit de collaboration de classe chez les travailleurs.

Les organisations syndicales doivent se préoccuper d'une manière permanente, plus active, de la formation professionnelle en examinant les différents problèmes qu'elle pose dans les assemblées syndicales, en créant les Commissions d'Etudes de ces questions et en leur faisant place dans la presse syndicale à tous les échelons.

Les organisations syndicales se doivent en premier lieu de travailler activement dans les organismes de la Formation professionnelle en général (notamment Commissions

nationales professionnelles consultatives, Comités départementaux de l'Enseignement technique, Conseils d'administration des Centres, Collèges techniques et Centres d'Orientation professionnelle, Commissions de la F.P.A.), pour y défendre les positions de la C.G.T.

Ceci suppose un travail de conviction auprès des militants ainsi que des mesures d'organisation de la part des organisations syndicales, pour assurer la représentation syndicale dans ces organismes.

Il est également nécessaire que les syndicats participent aux Commissions de la Formation professionnelle qui devraient exister dans chaque U.D., de manière à établir la coordination nécessaire entre les syndicats ouvriers et le syndicat de l'Enseignement technique.

Les syndicats doivent rechercher d'imposer le programme de la C.G.T. concernant les apprentis, dans les discussions de conventions collectives (en particulier le paiement comme temps de travail des heures passées aux cours professionnels et la reconnaissance de la qualification acquise à l'issue des formations professionnelles).

Face aux attaques patronales et cléricales dont la formation professionnelle est l'objet, l'action pour sa défense et son amélioration exige non seulement la pleine utilisation des possibilités existantes, mais aussi le développement d'initiatives syndicales dont la journée d'études organisée par la C.G.T. a révélé la possibilité.»

IV. - C. G. C.

TÉMOIGNAGE DE M. NASSE

Secrétaire de la C.G.C.
et Directeur du Centre de Recherches
et d'Essais E.D.F.
de Fontenay (Clamart)

Interview réalisée le 14-6-60

— *Quelle est la position de la Confédération Générale des Cadres sur le problème de la Promotion Sociale tel qu'il se trouve actuellement défini après la promulgation des décrets de juillet et septembre 1959 ?*

— La C.G.C. estime que la Promotion Sociale est une excellente chose et toutes les organisations sont généralement d'accord sur ce principe. Mais nous savons par expérience que sa réalisation est souvent plus difficile, car il faut que le milieu du travail, non seulement ne soit pas hostile, mais, mieux encore, soit favorable en apportant tout ce qu'il est en mesure d'apporter. Si le gouvernement se doit de légiférer, il appartient aux entreprises et plus particulièrement aux hommes qui les animent, de faire que les textes administratifs ne soient pas des textes morts, mais au contraire des réalités vivantes.

Ayant les fonctions de Directeur au Centre d'Essais et de Recherches de l'E.D.F., j'ai pu faire un certain nombre d'expériences concrètes présentant, je crois, un certain intérêt, et me rendre ainsi compte des difficultés que peut soulever l'application des principes de la Promotion Sociale.

Le Centre de Fontenay, relevant de la Direction des Etudes de l'E.D.F., est un centre de recherches industrielles ayant pour but de poser clairement tous les problèmes de conditions d'emploi des matériels électriques qu'utilise l'E.D.F. et, en même temps, de connaître les qualités intrinsèques des matériels qu'elle commande ou qui lui sont proposés. Il est nécessaire que ce Centre dispose d'ouvriers spécialisés,

d'agents techniques et d'ingénieurs. Or, une certaine pénurie se manifeste actuellement dans ces emplois. La question qui s'est posée à moi est la suivante : n'y a-t-il pas, parmi les gens qui n'ont pas encore la qualification souhaitée, des moyens en réserve et des possibilités en puissance, que les intéressés ont déjà commencé à explorer, mais que l'employeur ne connaît pas ? Je me suis alors attaché à me faire une opinion suffisamment précise sur chacun des agents afin de détecter les possibilités de promotion. Il faut dire que dans le cadre de l'E.D.F., l'entreprise avait déjà pris, bien avant que le gouvernement n'ait légiféré, des mesures en faveur de la promotion sociale. La « promotion ouvrière » a été créée dès le début de l'E.D.F.

— *Mais n'a-t-on pas tendance actuellement à ne mettre sous le terme de promotion sociale que ce qui est plus exactement la promotion du travail ?*

— Je crois que la promotion du travail n'est qu'un aspect particulier de la promotion sociale. Quand on parle de promotion sociale, cela revient à dire : « Il faut que tout le monde arrive à faire un pas en avant », et c'est devenu possible du fait de l'évolution du niveau technique moyen à une époque où le progrès technique se développe à une vitesse croissante. La possibilité de faire avancer « tout le monde » n'est plus aujourd'hui une utopie, alors qu'elle le demeurerait dans une société à niveau technique constant.

Dans le cas de l'E.D.F. il y avait donc une promotion du travail sous le nom de « promotion ouvrière », mais l'entreprise fut amenée par la suite à exprimer sa sympathie envers certaines initiatives d'agents qui, dans la région parisienne, suivaient les cours du Conservatoire des Arts et Métiers, ce que pouvaient d'ailleurs ignorer leurs chefs de service ou le chef de centre. Il s'avérait donc nécessaire de savoir quels étaient ceux qui faisaient pour eux-mêmes et sur eux-mêmes l'effort de poursuivre leur instruction. De plus, s'il était important de voir ce que valaient les garçons qui sortaient des écoles professionnelles de l'E.D.F.,

il était aussi bon de connaître quels étaient ceux qui, par des lectures, par un certain effort de réflexion, avaient réussi à élever leur niveau sur le chemin de la connaissance intellectuelle, et d'étudier si le travail qu'ils accomplissaient correspondait bien à leurs possibilités potentielles, s'il ne serait pas possible de leur faire gravir un échelon et tirer d'eux un service meilleur en les changeant d'emploi. C'est à cette tâche très complexe qui demande du temps, de la patience, et un certain amour de l'homme, que je me suis attaché en profitant de mes fonctions professionnelles, et je dois dire que les résultats sont encourageants. Qu'il s'agisse d'ouvriers professionnels transformés en agents techniques, d'agents techniques qui aient pu développer leurs connaissances (car le spectre fonctionnel de l'agent technique s'étend sur une assez large bande), d'agents techniques qui aient pu être considérés comme ingénieurs, ces résultats ont été à la fois agréables à constater, et profitables aussi bien aux intéressés qu'à l'entreprise. Et cela est important, car je pense que cette promotion sociale doit profiter à tout le monde. Elle ne peut être vue sous un angle démagogique où seul l'individu intéressé pourrait en tirer quelque chose. Il faut que la collectivité complète en profite.

— *Pouvez-vous chiffrer les résultats de votre expérience ?*

— Sur un total de 70 agents techniques du Centre, disons qu'il y en a eu une vingtaine qui ont profité de cette politique visant la recherche des possibilités potentielles et soumettant celles-ci à l'épreuve de l'expérience. En ce qui concerne la transformation d'agents techniques en ingénieurs, il y en a eu 5 à 6 sur 30.

— *Comment procédez-vous et avec quels moyens ?*

— Il faut utiliser à la fois les moyens externes et les moyens internes.

Par moyens externes, nous entendons les cours programmés par l'Université, le Conservatoire des Arts et Métiers, ou spécialement créés par l'entreprise.

Utiliser les moyens internes, c'est profiter de chaque occasion professionnelle pour donner des explications, vérifier l'assimilation des connaissances, préciser le sens et l'orientation des tâches distribuées, faire passer dans la vie quotidienne de l'intéressé le bagage acquis durant une série de cours.

A défaut de cours organisés, on peut obtenir que le chef de service veuille bien faire des exposés techniques périodiques, de façon que ses agents comprennent clairement le sens de leur travail, le but de la recherche, la prévision des principales étapes. Mon expérience personnelle me conduit à dire que le rôle du chef de service est absolument capital. C'est lui qui doit imprimer une certaine marque à son service. C'est lui qui doit être à l'affût des potentialités ignorées. C'est lui qui doit créer ce climat où celui qui sait explique à celui qui ne sait pas ou à celui qui n'a pas compris, en dehors de tout amour-propre humain. Mais une telle orientation du climat de travail n'est pas facile à obtenir et, sur le plan syndical, la C.G.C. en est parfaitement consciente. Sachant qu'un certain nombre de ses adhérents occupent des postes-clés, elle se soucie de leur faire prendre conscience de leur responsabilité sociale, et par eux, tente d'instaurer cet état d'esprit dans l'entreprise.

Il est bien évident que celui qui est arrivé à occuper un certain poste n'est pas toujours désireux de voir des gens « monter »... C'est un petit travers humain. Mais il faut amener de telles personnes à envisager leur rôle dans un esprit beaucoup plus large et plus noble et les convaincre que la diffusion des connaissances est une chose estimable et nécessaire, et que celui qui peut agir en ce sens a le devoir de le faire. J'ai toujours rencontré un assez bon accueil à l'exposition de ce point de vue, mais il est beaucoup plus difficile de passer à la pratique. Il faut d'ailleurs remarquer que l'entreprise nationalisée offre un climat plus favorable que l'entreprise privée, car dans celle-ci le cadre qui est un intermédiaire entre la direction et son personnel dit d'exécution, se trouve relativement soumis aux bons vouloirs de

la direction et, dans certains cas, il y aura des risques à prendre. L'expérience prouve qu'un cadre, qu'il soit technicien, agent technique, ingénieur ou chef de service, aura d'autant plus de liberté selon que sa position normale dans l'entreprise sera plus grande. C'est une conclusion importante que je tire de mon expérience professionnelle et syndicale.

— *La promulgation des récents décrets ne contribuera-t-elle pas à créer un climat nouveau dans l'entreprise privée?*

— Des textes nouveaux peuvent laisser entendre quelle est la tendance souhaitée par le gouvernement, mais cela influera-t-il sur le bon vouloir de l'entreprise? Disons que ces textes peuvent influencer favorablement sur les choses, ils sont nécessaires, mais comment pourraient-ils être suffisants. Personnellement, je crois plus en l'action des hommes qu'en la vertu des textes. Il faut absolument que l'action des hommes se manifeste. Tant mieux alors si la vertu des textes la sert.

— *Vous avez certainement suivi jusqu'à son aboutissement logique, une expérience de promotion du travail. Pourriez-vous nous décrire en quelques mots le comportement dans l'entreprise de celui qui a profité de cette promotion?*

— Il faut distinguer les promus selon que leur rôle comporte plus ou moins de commandement. Pour celui qui parvient à un poste professionnel avec commandement, il y a quelquefois une gêne certaine à apparaître comme ayant changé de camp par rapport à ses anciens collègues. D'une façon générale, dans les milieux de salariés, on accepte assez bien que celui qui a fait effort « monte » et que, de ce fait, il ait à avoir à donner des ordres ou à faire connaître, parfois autoritairement, son point de vue. Dans le cadre du Centre de Recherches de l'E.D.F., les choses se trouvent facilitées du fait que l'entreprise paie des postes fonctionnels et non des personnes; ces postes sont définis, repérés, connus, et chacun sait que si un poste fonctionnel

est plus élevé qu'un autre, la personne qui l'occupe peut avoir à donner des instructions dans le sens du poste le plus élevé vers le poste le moins élevé. J'ai cependant rencontré un cas où l'intéressé a manifesté une très grande réticence à commander ses anciens collègues. J'ai tourné la difficulté en le spécialisant dans un domaine de mesure où ses collaborateurs immédiats étaient peu nombreux. Mais en général tout se passe très bien, chacun admettant que la valeur qui s'est manifestée soit appelée à diriger. La valeur professionnelle est quelque chose que tout le monde sent. C'est à la fois un mélange de connaissances professionnelles, de compétences techniques et de qualités morales, et quand elle est réelle, elle n'est discutée par personne.

— *Avez-vous une idée du comportement du promu en dehors de l'entreprise?*

— C'est beaucoup plus délicat. J'ai beaucoup moins de lumières. Car c'est un domaine qui relève de la vie personnelle et privée des gens et celui qui représente l'entreprise est bien mal placé pour se faire une opinion.

— *N'y a-t-il pas quelque modification de comportement dans des activités para-professionnelles, ou dans d'autres qui complètent l'activité professionnelle proprement dite?*

— Les seuls cas que je connaisse concernent la participation aux activités syndicales. Les changements de catégorie ne peuvent poser de problèmes que dans les entreprises où les catégories sociales sont très marquées. Mais dans le cas de l'E.D.F., on peut considérer celle-ci comme une collectivité de travail pratiquement sans classes. Les agents sont répartis dans des catégories fonctionnelles et il n'y a pas de coupures entre les agents techniques et les agents de maîtrise, entre les agents de maîtrise et les ingénieurs. Au Centre de Fontenay, je me suis toujours employé à faire vivre cet esprit-là. Par exemple, à la cantine, tout le monde dîne ensemble, de sorte qu'en dehors du service, il n'y a plus que des agents indifférenciés. Ce climat social est certai-

nement favorable à l'épanouissement complet de l'individu au cours de ses promotions successives, car le problème de se faire admettre par un nouveau groupe ne se pose plus.

— *Avez-vous bénéficié du concours ou de la compréhension des syndicats, en tant qu'organismes représentatifs au sein de l'entreprise, ainsi que des leaders syndicalistes, en tant qu'animateurs individuels?*

— J'ai bénéficié de l'appui des délégués syndicaux de l'établissement. Ceux-ci ont toujours été consultés et informés et se sont montrés favorables. Au niveau des fédérations, les délégués ont certainement entendu parler de nos expériences, mais préoccupés par d'autres soucis, ils n'ont pu les suivre de plus près.

— *La C.G.C. prépare-t-elle un programme général sur cette question de la Promotion sociale?*

— Le problème majeur qui nous préoccupe et qui préoccupe toutes les organisations syndicales, est celui de la formation des délégués syndicaux. Nous pensons que c'est en formant ceux-ci qu'il faut introduire les idées nouvelles relatives au comportement des cadres vis-à-vis de la promotion sociale. Nous avons déjà fait trois sessions de formation syndicale à l'Abbaye de Royaumont. Nous espérons désormais pouvoir en faire quatre par an, au cours desquelles l'attention sera portée sur la Promotion sociale et ses divers aspects.

— *Quel pourcentage budgétaire l'E.D.F. réserve-t-elle à la Promotion sociale?*

— L'E.D.F. a fait de la Promotion sociale bien avant que celle-ci ne revête un caractère obligatoire. Les sommes qu'elle y consacre sont très importantes. Il est difficile de donner un pourcentage, car toute organisation de formation professionnelle relève de cette politique de promotion sociale. Un service de l'E.D.F. est déjà spécialisé dans la gestion

de nos écoles professionnelles et de nos centres de perfectionnement. De plus, l'E.D.F. a créé en son sein « la promotion ouvrière » qui est un cycle de promotion du travail d'une durée de deux ans, au cours duquel ceux qui ont été admis suivent à plein temps des cours de l'Ecole des Travaux Publics, spécialement conçus pour l'E.D.F. Dans les six mois qui suivront, les bénéficiaires seront placés en stage probatoire dans les différents services. Une rémunération spéciale leur sera accordée au cours des trois années suivantes, indépendamment du poste fonctionnel qu'ils occupent. Cette formule très souple permet de reconnaître le mérite quand il se manifeste.

L'effort financier de l'E.D.F. est donc considérable, et il est complété sur le plan social par la démonstration à tous les cadres de la nécessité de s'intéresser à ces problèmes. Cet effort est servi par notre statut certes, mais il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire qu'un grand nombre de cadres responsables d'établissements veuillent bien s'intéresser personnellement à ces choses et surtout mettent tout en œuvre pour faire tout ce qui peut être fait. Romain Rolland, dans un de ses livres, définit ainsi le héros : « Le héros c'est celui qui fait tout ce qui peut être fait. » Il serait souhaitable que tous ceux qui ont une responsabilité dans la vie actuelle s'imprègnent de cette pensée de Romain Rolland et la mettent en pratique. Bien des choses, alors, changeraient, et changeraient vite.

Le 15^e volume de la collection « Peuple et Culture » (1)

REGARDS NEUFS SUR LES AUTODIDACTES

de B. Cacérès

Ce livre nous manquait. Dans les milieux intellectuels « autodidacte » est souvent un mot péjoratif. Il se rapporte aux lacunes, aux insuffisances, aux maladroitures de celui qui s'est formé sans guide. Ici, le mot est pris dans son sens positif. Il évoque de fortes personnalités qui, en dehors des voies académiques, se sont forgées une culture profondément originale.

Cacérès a choisi ses exemples parmi les militants et les écrivains du XIX^e siècle et du XX^e siècle. L'auteur du « Regards neufs sur le Mouvement ouvrier » a retrouvé ses vieux amis. Il les a détachés de l'histoire, sans les en déraciner. Il a mis pleins feux sur eux, sans en faire des vedettes. Il n'a pas analysé, il a fait revivre devant nos yeux Martin Nadaud le maçon et Jack London l'ancien marin, Perdiguier le compagnon menuisier connu aussi sous le nom de « Avignonnais la Vertu » et Maxime Gorki, l'ancien débardeur, et beaucoup d'autres militants ou écrivains de la même trempe humaine.

B. Cacérès n'a pas fait un essai. Il ne s'est pas contenté de faire une collection de textes. Pour animer ses figures, Cacérès a fait succéder en un montage savant photos, chansons, chiffres, articles, extraits, comme des éléments d'un court métrage biographique. Il y a beaucoup de

(1) Ed. du Seuil.

confidences volontaires ou involontaires des auteurs eux-mêmes sur eux-mêmes.

Ce livre est de circonstance, tout en ne cherchant pas à l'être. La promotion sociale est un thème à l'ordre du jour. Elle ne concerne pas seulement le métier, mais tous les secteurs de la vie nationale. Les masses ne participeront réellement à la vie sociale et à la vie culturelle que si des élites populaires s'élèvent sans s'isoler, afin d'être des intermédiaires efficaces entre les foules et le pouvoir, entre les masses et le savoir, entre le grand public et l'art. Ce livre est bourré d'exemples utiles à méditer, par tous ceux que préoccupe cette promotion sociale et culturelle.

En un temps où l'indifférence sociale et civique menace les travailleurs, surtout les plus jeunes, la lecture de ce livre peut avantageusement remplacer les « bla-bla-blas » de morale ouvrière. Ses héros sont sympathiques ; ils vivent ; leur exemple et leur témoignage rendent les idées et les idéaux sensibles à l'imagination de tous. Sans bêtifier, il est tonique. Sans vouloir édifier, il est édifiant.

On ne voit pas qui, en dehors de notre auteur, aurait pu écrire ce curieux bouquin à la fois social, littéraire et pédagogique. Pour réussir pareil cocktail, il fallait avoir été charpentier, avoir écrit « La Rencontre des Hommes », être Secrétaire Général de « Peuple et Culture » et s'appeler Bénigno Cacérès.

J. DUMAZEDIER.

Regards Neufs sur les Autodidactes

Un exemplaire de 256 pages, 20 illustrations, Prix 7,50 NF

(Franco de port aux adhérents PEC)

sommaire

AVANT-PROPOS	5
L'AUTODIDACTE A TRAVERS SES TÉMOIGNAGES	7
POINTS DE VUE DIVERS SUR L'AUTODIDACTE	19

LE XIX^e SIÈCLE

ROMANTIQUES ET AUTODIDACTES ÉCRIVAINS	33
Textes	41
Martin Nadaud	49
Agricol Perdiguier.....	56
Jérôme-Pierre Gilland	62
LA PRESSE OUVRIÈRE ET LES ROMANTIQUES.....	65
LES CHANSONNIERS OUVRIERS DU XIX ^e	73
Textes	80
Béranger	89
Pierre Dupont	92
Eugène Pottier	95
	35

LA BELLE ÉPOQUE	
CHANSONNIERS ET ÉCRIVAINS AUTO-DIDACTES	105
Textes	109
Jehan Rictus	121
Aristide Bruant	127
LES UNIVERSITÉS POPULAIRES.....	131
Pierre Hamp	137
PETITE DISCOTHÈQUE.....	142
ROMANCIERS AUTODIDACTES DU DÉBUT DU SIÈCLE	
Jack London	149
Textes	157
Maxime Gorki	163
Textes	167
Panait Istrati	174
AUTODIDACTES D'AUJOURD'HUI	
Henry Poulaille	184
Georges Navel	189
Textes	195
RÉALISATIONS ACTUELLES	
Ministères. Associations. Syndicats.....	217
Peuple et Culture.....	240
BIBLIOGRAPHIE	
Ouvrages d'autodidactes	247
Ouvrages sur les autodidactes.....	249

Rapports d'Activités

des groupes régionaux de Peuple et Culture

Comme chaque année, les pages qui suivent tentent de dresser le bilan des activités de nos groupes régionaux. Celles-ci ont été, comme à l'accoutumée, fort diverses, en fonction des milieux touchés, des besoins manifestés et des spécialités propres à chacun de nos animateurs. Mais ce bilan est incomplet car les responsables bénévoles de nos régions parviennent difficilement à se convertir en secrétaires qui soient des rapporteurs exhaustifs et par ailleurs, les activités que certains animent personnellement se situent dans le cadre d'associations relevant des fédérations amies (œuvres laïques, maisons de jeunes, auberges de jeunesse, etc.) et les quelques rapports que nous présentons ici ne peuvent faire état de tous les nombreux points d'application des techniques Peuple et Culture.

Peuple et Culture du Bas-Rhin

Responsable : Marguerite KUSTER
13, rue des Orfèvres - STRASBOURG

Le groupe régional Peuple et Culture du Bas-Rhin, en liaison avec le Bureau d'Echanges Culturels du Bas-Rhin, a organisé un week-end d'information sur la méthode d'entraînement mental et ses applications, les 23-24 avril 1960, à la Maison des Jeunes et de la Culture, 3, place du Foin, Strasbourg.

Une large propagande a été faite autour de ce week-end, grâce aux concours du Service départemental de la Jeunesse et des Sports et du Bureau d'Echanges Culturels du Bas-Rhin. Le Bureau national nous avait délégué Ch. Allo.

PARTICIPANTS

60, ainsi répartis :

— Educateurs pour l'enfance inadaptée.....	33 %
— Personnel de la Prison-Ecole d'Oermingen....	10 %
— Instituteurs	10 %
— Directrice, Professeurs et Elèves d'Ecole Normale, Professeurs de l'Enseignement Technique, Responsables d'organisations de jeunesse, Etudiants, Représentant de la Division culturelle du Conseil de l'Europe.....	47 %

PROGRAMME

Samedi 23 avril 1960.

- 17 h. - 17 h. 30. — Présentation de P.E.C. (Ch. Allo).
- 17 h. 30 - 19 h. — L'entraînement mental et ses applications (J. Berbaum).
- 20 h. 15 - 23 h. — a) *Club de Lecture* : « Vol de Nuit », de Saint-Exupéry (Ch. Allo, G. Warnery).

Dimanche 24 avril 1960

- 10 h. - 12 h. 30. — b) *Ciné-Club*. Film : « Nous avons gagné ce soir », de Robert Wise (J. Bézu, Ch. Allo).
- 14 h. 30 - 16 h. — c) *Le Club de Musique* (Ch. Allo).
- 16 h. - 16 h. 30. — Conclusions du week-end : Stages et publications de P.E.C. (Ch. Allo).

CONCLUSIONS ET PROJETS

— Réalisation d'expériences de conduite de ciné-clubs à partir d'un même film sur des publics différents (par exemple : Prison-Ecole Oermingen, Maison des Jeunes Strasbourg, Ecole Normale Selestat). Enregistrement sur bandes magnétiques et analyse des discussions.

— Collaboration avec le Bibliobus du Bas-Rhin pour la formation d'animateurs de cercles de lecture.

— Réalisation trimestrielle de week-ends axés sur une application précise de l'entraînement mental.

Peuple et Culture du Calvados

Responsable : R. DEBETTE
15, rue Laplace, CAEN

Outre la tournée de conférences réalisée par Emmanuel Roblès, du 16 au 19 décembre, sur le sujet « Le Japon depuis Hiroshima », le groupe a organisé au C.R.E.P.S. de Houlgate deux week-ends d'information dont voici le contenu :

WEEK-END CULTUREL

des 12-13 décembre 1959

Instructeurs : Jean, Ader, Egly.

58 stagiaires : Etudiants, instituteurs, éducateurs, professeurs.

Thème : Besoin d'Education Populaire dans le monde.

Samedi 12 décembre 1959.

- 17 h. - 17 h. 30 — Réception des stagiaires.
— Qu'est-ce que Peuple et Culture?
- 17 h. 30 - 18 h. — Projection d'un Kinescope : « La Coopération ».
- 18 h. - 19 h. 15 — Problèmes de l'Education populaire dans une Société industrielle.
- 20 h. 30 — Ciné-club : *Les Raisins de la Colère*.

Dimanche 13 décembre 1959.

- 9 h. - 10 h. — Problèmes de l'Education populaire dans une Société en voie de développement.
- 10 h. 15 - 12 h. — Discussion générale sur les problèmes d'Education populaire dans une Société industrielle et dans une Société en voie de développement.
- 14 h. - 15 h. — Projection d'un kinescope : « La femme dans le monde rural ».
- 15 h. 15 — Montage de lecture : présentation et débat : « La grande Maison », de Mohamed Dib.
- 17 h. 30 — Point de vue des stagiaires.

WEEK-END CULTUREL

des 5-6 mars 1960

Instructeurs : Ader, Egly, Jean, Camelin.

26 stagiaires : Etudiants, instituteurs.

Thème : Pédagogie de l'Education Populaire : « L'Entraînement mental ».

Samedi 5 mars 1960.

- 18 h. 30 — Réception et installation des stagiaires.
- 19 h. 15 — Repas.
- 20 h. 30 — Veillée : Projection du film *Le Sel de la Terre*, de Hébert J. Biberman.

Dimanche 6 mars 1960.

- 9 h. — Les fondements de la méthode de l'entraînement mental.
a) Documents sonores : Témoignages d'auto-didactes.
b) A quels besoins répond la méthode de l'entraînement mental.
- 10 h. 30 — Cercle de lecture.
- 12 h. 15 — Repas.
- 14 h. 30 — Exposé d'ensemble de la méthode de l'entraînement mental.
- 15 h. 30 — Cercle débat.
- 16 h. 30 — Les autres formes de cercle et les applications.
- 17 h. — Critique du week-end avec les stagiaires.

Peuple et Culture de la Corrèze

Responsable : Roger EYMARD

Pièce Saint-Avid, TULLE

- I. - *Généralités.*
II. - *Formation économique et sociale.*
III. - *Formation civique.*
IV. - *Initiation à l'Olympisme.*
V. - *Clubs de lecture.*

- I. - GÉNÉRALITÉS. — (Organisation, politique du mouvement, formation pédagogique, etc.)
- a) Dimanche 11 octobre 1959, Tulle : Elaboration du planning 1959-1960 (René Bossoutrot, Roger Eymard, Maurice Leblanc). 14 participants.
- b) Jeudi 18 février 1960, Tulle : Etude des projets C.O.G.E.D.E.P.
- c) Lundi 28 mars 1960, Ecole Normale d'Instituteurs et Institutrices Tulle : L'éducation populaire et Peuple et Culture (Roger Eymard).
- d) 4-5-6 juin 1960, Foyer culturel de Brive : Week-end « Education populaire et Milieu rural », destiné aux directeurs-stagiaires de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (Aurora Armisen, Edith Bonnet, René Bossoutrot, Maurice Leblanc, Antoine Marthon, Jean Tamen, Henri Verdier) 30 participants.

Samedi soir 4 juin : Accueil des stagiaires par P.E.C.

Dimanche 5 juin : Matinée à Perpezac-le-Blanc.

- Réception par le Foyer culturel, le C.E.T.A., et P.E.C.

- Une expérience P.E.C. de formation économique et sociale en milieu rural (Roger Lajoinie).

- Excursion à Lascaux l'après-midi.

Lundi 6 juin : Matinée au Foyer culturel de Brive.

- « Le milieu rural corrézien » (Antoine Marthon).

- Visite du Musée E. Rupin.

Après-midi : « Education populaire en milieu rural » (René Bossoutrot).

II. - FORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.

A) Cycle de formation intellectuelle pratique et d'information économique et sociale. Objet : Centre social. Octobre 1959-avril 1960. (René Bossoutrot, Roger Lajoinie, J. Tamen). 20 à 60 participants.

1. Veillée n° 1 : mercredi 28 octobre 1959 (Cercle d'accrochage).

- Prise de contact.

- Justification d'un cycle de formation générale et d'information économique et sociale. Présentation du cycle (progression).

- Montage : « Les Paysans... de Farrebique à l'An 2000 ».

- Ciné-club : « Vacances » (Jean Tamen).

2. Veillée n° 2 : 11 novembre 1959 (Cercle d'information simple).

- Formation intellectuelle pratique : Définir. Aspects. Points de vue. Contradictions.

- Information économique et sociale : Niveau de vie. Genre de vie.

3. Veillée n° 3 : 26 novembre 1959 (Cercle d'information, cercle débat).

- Formation intellectuelle pratique : Enumérer. Classer. Décrire. Définir.

- Information économique et sociale : Budgets agricoles en général et en Corrèze.

4. Veillée n° 4 : 16 décembre 1959 (Cercle d'information, cercle débat).

- Formation intellectuelle pratique : Enumérer. Décrire. Classer. Définir.

- Information économique et sociale : Niveaux de vie en Corrèze et en général.

5. Veillée n° 5 : 27 janvier 1960 (Cercle d'information, cercle débat).

- Formation intellectuelle pratique : Comparer. Distinguer. Situer dans le temps et dans l'espace.

- Information économique et sociale : Evolution historique des niveaux de vie. Disparités actuelles. Déclin du revenu agricole et évolution de la production agricole.

6. Veillée n° 6 : 10 février 1960 (Cercle d'information, cercle débat).
 - Formation intellectuelle pratique : Notion de cause. Faits, causes, conséquences, lois, théories.
 - Information économique et sociale : Causes permanentes et générales du déclin du revenu agricole.
7. Veillée n° 7 : 18 février 1960.
 - Ciné-club : « Farrebique ».
8. Veillée n° 8 : 24 février 1960 (Cercle d'information, cercle débat).
 - Formation intellectuelle pratique : Notion de cause. Faits, causes, conséquences, lois, théories.
 - Information économique et sociale : Causes particulières de l'arriération économique et sociale de la petite exploitation.
9. Veillée n° 9 : 9 mars 1960 (Cercle débat, cercle pratique).
 - Formation intellectuelle pratique : L'action. Buts, principes, moyens, méthodes, techniques.
 - Information économique et sociale : Possibilités et limites de la petite exploitation.
10. Veillée n° 10 : 16 mars 1960 (Cercle pratique).
 - Formation intellectuelle pratique : Techniques.
 - Critique du cycle.
 - Action envisagée.

11. Veillée n° 11 : 20 avril 1960. Conclusion.
 - Réunion constitutive du C.E.T.A., en présence du Directeur des Services agricoles de la Corrèze, du Président de la Mutualité agricole de la Corrèze, du Conseiller général, Maire d'Objat.
- B) Enquête psycho-sociologique : « La mécanisation agricole ». Problèmes techniques, économiques et sociaux dans leurs rapports avec l'évolution psychologique et sociale du monde agricole. Objet : Centre social. Février-mars 1960. (Questionnaire : Roger Eymard; enquête : Renée Bossoutrot, Roger Lajoinie, Maurice Leblanc.) 10 à 15 participants.
 1. Veillée n° 1 : lundi 22 février 1960. Problèmes actuels.
 2. Veillée n° 2 : lundi 7 mars 1960. Processus de la mécanisation.
- C) Enquête sur les « ruraux-ouvriers » de la région de Tulle. Octobre 1959-mai 1960 (Lucien Pradoux).
- D) Mission d'études dans les vergers coopératifs du Trentin-Haut-Adige, 6-16 mai 1960, en collaboration avec l'Attaché agricole auprès de l'Ambassade de France à Rome et l'Assessorat pour l'Agriculture à Trente.

But de la mission :

 - a) Pour les participants : se familiariser avec les problèmes posés par la création et le fonctionnement d'unités coopératives modernes de production et

de commercialisation fruitières, envisagées sous l'angle :

1° Technique.

- Etude des productions.
- Etude des facteurs de production (naturels, techniques, économiques, sociaux, humains).

2° Economique et commercial.

- Etude du plan local.
- Etude du plan régional, national, international.

3° Socio-culturel.

- Etude des rapports du développement technique, économique et de la coopération.
- Etude des rapports de la création, du fonctionnement des coopératives et de la formation (technique, économique, générale) des membres et des animateurs.

b) Pour Peuple et Culture : élargir le domaine de la formation économique et sociale en milieu rural à une initiation coopérative dans les milieux susceptibles d'être efficacement intéressés (réalisation de « cycles » d'études sur la coopération, organisation de week-ends et de veillées, diffusion de comptes rendus, etc.).

Participants :

- LAJOINIE Roger, 30 ans, Président du Foyer

rural de Perpezac-le-Blanc, Secrétaire et technicien du C.E.T.A.

- DELPEUCH André, 29 ans, Secrétaire adjoint du Foyer rural et Trésorier du C.E.T.A. de Perpezac-le-Blanc.
- GENIER Robert, 31 ans, Animateur rural du Foyer Rural et contrôle du verger expérimental du C.E.T.A. de Perpezac-le-Blanc.
- GAYERIE Maurice, 32 ans, Responsable herbe du C.E.T.A. de Perpezac.

Programme :

a) Préparation de la mission. Journée d'information le 30 avril 1960, à Tulle. (Roger Eymard, Roger Lajoinie, Maurice Leblanc.)

1° Préparation matérielle.

2° Préparation culturelle. Aperçus sur :

- Les buts, les principes, les moyens, les méthodes de la coopération en général.
- L'histoire, les aspects, les problèmes actuels de la coopération agricole en France.
- L'agriculture italienne à l'heure du marché commun.
- La réforme agraire.

b) Mission : 11 jours. Vendredi 6 mai 1960 au lundi 16 mai 1960.

- Séjour dans la province de Trente. Visite de l'équipement fruitier : centrales fruitières et

magasins coopératifs, vergers modèles et installations pour la lutte collective antiparasitaire, visite de caves.

- Séjour dans la province de Bolzano. Visite des principaux magasins coopératifs pour le conditionnement des fruits, centrales fruitières, circuit dans les zones typiques de culture fruitière, visite des sièges des organisations coopératives.

Exploitation de la mission :

a) Rédaction et diffusion d'un rapport collectif : P.E.C.-C.E.T.A.-F.R.

b) Participation aux sessions (stages, week-ends, journées), ou aux cycles de formation économique et sociale, aux veillées de Peuple et Culture, destinés aux animateurs ruraux d'Education Populaire laïque sur les thèmes :

- coopération,
- agriculture italienne et marché commun,
- réforme agraire, etc.

E) En projet :

1. Mission d'études en Israël : juillet-août 1960 (3 participants).
2. Mission d'études dans un Etat Africain de la Communauté (2 participants).

III. — FORMATION CIVIQUE.

A) Cycle de formation intellectuelle pratique et de formation civique. Brive : Auberge de la Jeunesse.

Novembre 1959-mai 1960 (Marie-Hélène Chèze, Georges Anneton, Guy Delpit, Roger Eymard, Maurice Leblanc, Gaston Mazeroux, Jean Tamen, Roger Terrasson). De 20 à 30 participants.

1. Veillée n° 1 : mercredi 6 janvier 1960 (Cercle d'accrochage).

- Prise de contact.
- Justification d'un cycle de formation générale et de formation civique centré sur l'information. Présentation du cycle (progression).
- Montage : « On n'a jamais fini d'apprendre à lire ».
- Ciné-club : « Vacances ».

2. Veillée n° 2 : mercredi 24 février 1960 (Cercle d'information).

- Formation intellectuelle pratique : Enumérer. Décrire.
- Formation civique : Différents journaux, différents lecteurs.
- Ciné-clubs : « On tue à chaque page ».

3. Veillée n° 3 : mercredi 16 mars 1960 (Cercle d'information et cercle débat).

- Formation intellectuelle pratique : Comparer, distinguer. Classer, définir.
- Formation civique : Qu'est-ce que l'information? Information et publicité. Information et propagande. Fonctions de l'information.
- Ciné-Club : « Interdit aux moins de 16 ans ».

4. Veillée n° 4 : mercredi 30 mars 1960 (Cercle débat).
 - Formation intellectuelle pratique : Aspects. Points de vue. Contradictions. Situation dans l'espace et dans le temps.
 - Formation civique : La relativité de l'information. Variations suivant le temps, le pays, les types de journaux et leur clientèle.
 5. Veillée n° 5 : mercredi 27 avril (Cercle débat).
 - Formation intellectuelle pratique : Causes. Conséquences. Lois. Théories.
 - Formation civique : La structure de l'information.
 6. Veillée n° 6 : vendredi 6 mai 1960 (Cercle débat, cercle pratique).
 - Formation intellectuelle pratique : L'action. Valeurs. Buts. Principes. Moyens. Méthodes. Procédés. Techniques.
 - Formation civique : Comment améliorer son information en tant que lecteur, militant, citoyen.
 7. Veillée n° 7 : vendredi 20 mai 1960 (Critiques et perspectives). L'ensemble du cycle (6 veillées) fera l'objet d'une publication ronéotypée.
- B) « Nuit et Brouillard », présenté par Aurora Armisen, Maurice Leblanc, Jean Tamen),
1. Le vendredi 5 février 1960 : Amicale laïque d'Allasac.
 2. Le samedi 28 avril 1960 : Amicale laïque d'Orgnac-sur-Vézère.

3. Le samedi 14 mai 1960 : Amicale des Anciens P.G. de Saint-Julien-le-Vendômois.

IV. - INITIATION A L'OLYMPISME.

- A) Circuit culturel « Rendez-vous à Melbourne » (Maurice Leblanc). Janvier-février 1960.
1. Samedi 23 janvier : C.A. Turgot, Tulle.
 2. Mardi 26 janvier : Amicale laïque d'Allasac.
 3. Jeudi 28 janvier : Amicale laïque Meymac.
 4. Vendredi 29 janvier : Foyer rural de Perpezac-le-Blanc.
 5. Samedi 30 janvier : Foyer rural de Vigeois.
 6. Mardi 2 février : Amicale laïque, Masseret.
 7. Jeudi 4 février : P.E.C., Uzerche.
 8. Samedi 6 février : Foyer culturel, Beynat.
- B) Week-end introductif au séjour culturel organisé en Italie du 28 août au 10 septembre 1960. Brive : Auberge de la Jeunesse (60 participants).
1. Mercredi soir, 25 mai 1960 :
 - a) 20 h. 30 : Présentation des participants et présentation du programme (René Bossoutrot).
 - b) 21 heures : Veillée sur l'Olympisme.
 - Club de lecture et discussion : « La ligne droite », d'Yves Gibeau (Aurora Armisen).
 - Montagne (texte, chroniques, films) sur l'Olympisme (J. Tamen).
 2. Jeudi 26 mai 1960 :
 - a) 9 heures : Perspectives d'organisation du séjour (Roger Eymard).

- Matérielles : hébergement, repas, dossiers individuels de documentation, répartition des tâches.
- Culturelles : mise au point définitive (itinéraires et visites). (Edith Bonnet, Aurora Armisen).

b) 9 h. 45 : Introduction au séjour

- Coups d'œil sur l'Italie :
 - « Pour l'Italie... ou contre ? » (Textes de J.-M. Revel), par Jean Tamen.
 - L'agriculture italienne et ses perspectives dans le marché commun (Roger Lajoinie).
 - La réforme agraire italienne (André Delpeuch).
 - Tendances actuelles de la littérature italienne (Edith Bonnet).
 - La situation sociale et politique en Italie (H. Verdier).
- Coups d'œil sur l'Olympisme :
 - Panorama technique à la veille des Jeux (Maurice Leblanc).
 - L'arrière fond politique et social des sports olympiques dans quelques grands pays (Antoine Marthon).
- c) 13 heures : Repas en commun.

V. - CLUB DE LECTURE.

« Cela s'appelle l'aurore » (E. Roblès), par Aurora Armisen et Marie-Hélène Chèze, le mercredi 23 mars 1960, au Foyer Rural de Vigéois.

Peuple et Culture de la Drôme

Responsable : M. ALLEMAND

Résidence Saint-Jacques, VALENCE

Le P.E.C. Drôme a vu ses adhérents augmenter pendant cette saison et dépasser la centaine.

RÉALISATIONS.

1. Octobre 1959 : Récital de textes français, par Jean Ber.

2. Décembre 1959 : Conférence-projection par F. Tondeur : « 1 500 kilomètres au Sahara et 800 heures sous la Mer Rouge. »

3. Janvier 1960 : Semaine E. Roblès.

a) 18 janvier, à Valence : Présentation de : « Cela s'appelle l'Aurore ».

b) 19 janvier à la Cité Horlogère ; le 20 janvier, à Boimondau ; le 21 à Crest, conférence sur « le Japon depuis Hiroshima », devant des auditoires nombreux et intéressés, notamment à la Cité Horlogère (public uniquement ouvrier) et à Crest.

c) Le 20 janvier, à Valence, pour un public en majorité d'enseignants, conférence sur « les littérateurs d'Afrique du Nord ».

4) Début février : Causerie de Mermoz sur Israël, avec projection de photos.

5) Pendant le second trimestre, tous les quinze jours, le P.E.C.-Drôme a organisé une École de Parents, orientée sur « les loisirs de l'enfant ». Les sujets suivants ont été traités :

- a) « La télé et les enfants », par Mlle Haslé.
- b) « Les enfants et leurs héros, à travers leurs lectures », par P.-J. Bouzon.
- c) « Le cinéma et les enfants », par M. Chosson.
- d) « Les bandes d'enfants », par le juge Martin, spécialiste du Tribunal d'enfants, à Valence.

6. Des animateurs du P.E.C., en collaboration avec la F.O.L., ont assuré cette saison de très nombreuses veillées dans les amicales laïques du département :

- a) Causeries, projections sur la Yougoslavie, la Grèce, Israël.
- b) Causeries sur le cinéma.
- c) Cercles de lectures.

7. Neuf adhérents du P.E.C.-Drôme ont participé à l'Université de printemps à Boulouris ; quatre assisteront aux J.O. de Rome du 27 août au 10 septembre 1960.

8. Le P.E.C.-Drôme a décidé d'attribuer trois bourses à des militants syndicalistes C.G.T. - C.F.T.C. - F.O. désirant participer à des stages de l'Université d'été à Houlgate.

Peuple et Culture de Haute Savoie

Responsable : Dr BOUVET

6 bis, rue de la Paix, ANNECY

I. - COMMISSION ARTS PLASTIQUES.

1. Exposition Gabriel Guy (1^{er} trimestre).
2. Exposition d'objets d'art (un mois au moment de Noël et du Nouvel An).
3. Conférence du Maître-Verrier André Ripeau, le 12 février 1960, puis exposition de quelques-uns de ses vitraux, à la Galerie P.E.C., pendant un mois et demi.
4. Exposition Eliane Thiollier du 14 au 31 mai.
5. Organisation d'une exposition de peintres savoyards à la Maison de Savoie, avenue des Champs-Élysées, à Paris, à l'occasion du Centenaire du rattachement de la Savoie à la France.
6. Préparation du VI^e Salon « Peintres en marge » (comme tous les deux ans), à la Galerie P.E.C., du samedi 4 juin au 25 juin.

II. - COMMISSION SPORTIVE.

1. A organisé une conférence exceptionnelle, sous le patronage de la section annécienne du Club Alpin Français, au Théâtre municipal, le 25 mars 1960, avec la projection de deux films en couleurs, « Christiania Léger » et « Jannu 1959 », présentés et commentés par M. Jean Franco, directeur de l'École nationale de Ski et d'Alpinisme, chef des expéditions françaises de 1954, 1955 et

1959, à l'Himalaya. Manifestation P.E.C. très appréciée du nombreux public sportif.

2. Une conférence amicale, sur « l'importance de la rythmique et de l'expression dans l'éducation ou la rééducation de l'enfance et de la jeunesse », a eu lieu le 15 avril dans les locaux de P.E.C., à Annecy. Elle était faite par Mme Berge, professeur de danse rythmique éducative et d'expression, à Paris.

III. - COMMISSION CINÉ-SCIENCES.

Cinq séances :

1. 13 novembre 1959. — Films : *Eleutheria, Vol à grande vitesse, Embryologie du poussin, Biologie du criquet migrateur, Vingt-quatre heures à la Régie Renault.*
2. 11 décembre 1959. — *Paris et le désert français, Peinture spontanée en psychiatrie, Le port de Dunkerque, Opération à cœur fermé, Aménagement sportif et agricole d'une région montagnarde.*
3. 29 janvier 1960. — *Tricyclusa, Bases actuelles de l'électrocardiographie, Dent par dent, Schlieren.*
5. 11 mars 1960. — *La Radiocinématographie, Technique moderne de la radiodiagnostic, Le monde à l'envers, Auto-manu, La nutrition du Pic-vert, Flore et faune de l'Arctique.*
5. 29 avril 1960. — *Soudure sur tuyauterie à haute pression, Le miracle du contreplaqué, Rééducation des sourds-muets, Naissance d'un timbre-poste, Ville nouvelle, Le Corbusier, architecte du bonheur.*

Résultats du Referendum avril 1960

Etes-vous satisfait de la périodicité des séances? 35 *oui* sur 35.

Désireriez-vous des programmes moins copieux accompagnés de présentations et de discussions plus abondantes? 10 *oui* sur 35.

Désireriez-vous des programmes plus copieux avec moins de présentations et de discussion? 4 *oui* sur 35.

Ou le *statu quo*? 20 *oui* sur 35, 1 abstention.

Quelle séance avez-vous préférée? 1^{re}, 21 *oui*; 2^e, 20 *oui*; 3^e, 13 *oui*; 4^e, 16 *oui*; 5^e, 18 *oui*.

IV. - SECRÉTARIAT DU G.A.T.

Le Groupe d'Action Théâtrale a fait venir différentes troupes qui ont donné :

Au 1^{er} trimestre : novembre 1959 : *Le Misanthrope* (Comédie de Provence). — Octobre 1959 : *L'Illusion* de J. Copeau (Comédie de Saint-Etienne).

Le 16 janvier : *L'exception et la règle* (Les Tréteaux).

Le 23 février : *Les trois mousquetaires*, par les comédiens de Villeurbanne (Troupe Roger Planchon).

Le 9 mars : *Les gueux au Paradis*, par la Comédie de l'Ouest.

V. - PROJET EN COURS DE RÉALISATION.

Le P.E.C. Haute-Savoie étudie la création d'un Club de voyages culturels et d'un Centre de documentation en liaison avec le « Club des 1.000 Voyages », organisé par l'Association « Connaître » de Genève.

Peuple et Culture de l'Isère

Responsable : D^r BLUM-GAYET
14, Bd Édouard Rey, GRENOBLE

A. — COMPTE RENDU

d'un week-end de formation économique et sociale

L'AUTOMATION

Auberge de Jeunesse de Chamrousse (Isère)
les 14 et 15 novembre 1959

Instructeurs : Paul Thibaud, Philippe Madinier (délégués par P.E.C. National).

Organisateurs : Théo Platel, Yves Deiber, P.E.C.-Isère et Service départemental Jeunesse-Sports.

Participants : 32 (12 filles et 20 garçons).

Origine des stagiaires :

Centre de Formation Populaire, Grenoble, 7. — Elèves-Maîtres Ecole Normale d'Instituteurs, Grenoble, 7. — Foyer régional d'Education permanente, Crolles, 6. — C.F.T.C., 5. — Auberges de Jeunesse, 3. — Etudiantes Faculté de Droit, 2. — Eclairseuse de France, 1. — P.E.C.-Isère, 1 (plus 2 organisateurs).

Répartition par professions :

Etudiants 10. — Employés, 10. — Ouvriers manuels, 6. — Ménagères, 3. — Cultivateurs, 3.

Répartition par âge :

18 à 35 ans, moyenne 23 ans.

I. - DÉROULEMENT DU WEEK-END.

Le samedi, à partir de 17 heures :

- Début par deux films : *U 5* (usinage des blocs-moteurs Régie Renault, à Billancourt) ; *Symphonie mécanique*, de J. Mitry.

- Libre échange de vues sur ces deux films illustrant, le premier, l'aspect technique, le second, l'aspect esthétique d'un fait concret : l'automation.

- Questions aux participants pour leur faire exprimer « en vrac » toutes leurs idées, opinions, impressions, jugements, etc. Classement des points caractéristiques dégagés, à reprendre en veillée, après le repas.

- En début de veillée, deux autres films techniques (de la Régie Renault) :

L'automation à la fonderie (fabrication des chemises de cylindre).

L'automation à la Régie Renault, de caractère plus général.

- Le reste de la veillée, jusqu'à 23 heures, est consacré à un exposé de P. Thibaud sur l'aspect technique, social, économique du vaste sujet.

Le dimanche matin :

- Etude de l'évolution du travail humain pour arriver à définir le terme « automation ».

- Extension et effets de l'automatisation dans les divers pays du monde, son importance, ses conditions de développement, etc.

- Aspects économiques. Raisons de craindre, raisons d'être optimistes, avec débat général.

Le dimanche après-midi :

- Attitudes et actions possibles face aux nombreux problèmes soulevés.

- Position du syndicalisme, du patronat, des gouvernements.

- Perspectives d'avenir.

- Débat général qui soulève plus d'interrogations que de conclusions. (Faute de temps, la critique du week-end n'est qu'esquissée. L'étude de la méthode employée pour conduire ce week-end ne peut être abordée.

L'envoi d'un questionnaire détaillé, adressé individuellement à chaque stagiaire, est annoncé, en soulignant l'importance de répondre très franchement, dans l'intérêt même des futurs stagiaires et aussi des organisateurs.)

II. - QUESTIONNAIRE.

Organisation générale.

1° Que pensez-vous du lieu choisi?

2° La durée vous a-t-elle paru convenir?

3° Que pensez-vous de l'organisation *matérielle*?

Contenu du stage.

4° Vous a-t-il paru trop copieux? Suffisant? Insuffisant?

5° Les différentes parties traitées vous ont-elles semblé

équilibrées? Sinon lesquelles vous ont paru prendre trop ou pas assez de place?

6° Un ou plusieurs points importants ont-ils été oubliés ou négligés? Si oui, lesquels?

Méthode et moyens.

7° Les films présentés ont-ils été utiles? Si oui à quoi?

8° Lesquels vous ont semblé les meilleurs et pourquoi?

9° Les exposés vous ont-ils paru trop longs? Convenables? Pas assez longs?

10° Le langage employé était-il assez clair? Aurait-il fallu mieux définir certains termes? Lesquels?

11° La place laissée aux interventions des stagiaires et aux débats a-t-elle été suffisante?

12° Avez-vous le sentiment d'avoir pu exprimer vos idées en toute liberté? L'avez-vous fait? Sinon, pourquoi?

13° Avez-vous l'impression que les points traités l'ont été objectivement? Sinon quelle orientation vous est apparue sensible?

14° Auriez-vous aimé plus de chiffres, de statistiques, de schémas, de références à de la documentation, etc.

Résultats.

15° Avez-vous acquis des connaissances nouvelles et importantes sur le sujet? Si oui, lesquelles particulièrement?

16° Avez-vous pris des notes facilement? Vous seront-elles utiles?

17° Votre opinion sur les problèmes traités déjà connus de vous a-t-elle évoluée? Si oui, dans quel sens?

18° Avez-vous conscience de pouvoir maintenant étayer ces opinions sur des raisonnements ou des faits probants?

19° Croyez-vous avoir une connaissance déjà sérieuse du sujet?

20° Avez-vous l'intention de compléter votre information sur l'automatisme?

21° Vous sentez-vous capable de participer activement à un débat sur ces problèmes ou même d'en organiser un dans le secteur auquel vous vous consacrez?

22° En définitive, bilan positif ou négatif de votre participation à ce week-end? En attendiez-vous mieux?

23° Quels sujets, dans le domaine économique et social, désirez-vous voir aborder par Peuple et Culture.

III. - CONTROLE DES RÉSULTATS.

14 stagiaires ont répondu (sur 32).

Organisation générale. — (N° 1-2-3). L'ambiance d'une A.J. a été unanimement appréciée; la durée a paru un peu courte à la plupart, compte tenu de l'ampleur du sujet, mais tous reconnaissent qu'il est difficile de dépasser un week-end, en raison des difficultés pour obtenir des congés.

Contenu du stage. — (N° 4). 6 l'ont trouvé « trop

copieux », 7 « suffisant », 1 « à peine suffisant ». L'un déclare : « Il me semble que nous ne pouvons pas aborder plus de problèmes que nous l'avons fait ». Eternel dilemme de faire entrer un vaste sujet dans un temps limité, avec le souci de ne pas accabler les stagiaires.

(N° 5-6). 6 ont trouvé les parties équilibrées. — 8 non : trop de place à la partie technique, aspect social et politique pas assez étudiés; le parallèle U.R.S.S.-U.S.A. « escamoté » (4).

Méthodes et moyens. — (N° 7-8). Utilité des films unanimement reconnue. U 5 le meilleur (schémas, puis images réelles. Absence de « présence humaine »).

(N° 9). 9 ont trouvé la durée des exposés convenable. 5 trop longue. Aucun pas assez.

(N° 10). Unanimité et *hommage* à la clarté du langage, à l'effort des instructeurs pour définir les termes difficiles et surtout créer une atmosphère de réelle camaraderie.

(N° 11). 10 estiment que les interventions des stagiaires ont eu toute leur place, encore que certains ne se soient pas exprimé du tout. 4 déclarent que non mais qu'il aurait fallu que ceux-ci se documentent avant le week-end.

(N° 12). Unanimité sur la possibilité de s'exprimer en toute liberté. 8 disent l'avoir fait. 6 non, retenus par leur manque de connaissance du sujet.

(N° 13). 11 reconnaissent l'effort d'objectivité mais quel-

ques-uns déplorent le manque d'information sur ce qui se passe en U.R.S.S. Un seul trouve qu'il y avait une « influence capitaliste ».

(N° 14). 7 auraient aimé plus de chiffres et statistiques plus récentes. 5 sont satisfaits.

Résultats. (Opinion des stagiaires eux-mêmes, bien entendu !) — (N° 15). 7 déclarent avoir acquis beaucoup de connaissances nouvelles. (Différence entre travail à la chaîne et automation souvent notée). 5 avoir découvert certains problèmes. 2 peu de connaissances nouvelles, mais très intéressés par la bibliographie.

(N° 16). 10 déclarent avoir pris des notes facilement, la plupart de façon « abondante », tous pensent qu'elles leur seront utiles. Un dit n'avoir rien pris.

(N° 17). 3 déclarent que leur opinion a changé (élargissement). 6 que non, qu'elle s'est renforcée.

(N° 18). 3 sont venus sans opinion précise, mais pensent en avoir une après le stage.

(N° 19). 9 pensent avoir une connaissance générale « assez sérieuse » du sujet. 5 s'estiment insuffisamment informés. Tous pensent qu'ils doivent se documenter encore et en ont le désir.

(N° 21). 7 pensent qu'ils sont capables, grâce aux notes prises et aux connaissances acquises ou confirmées, de faire un exposé sur l'automation. 7 se jugent encore incompetents mais capables de participer utilement à un débat.

(N° 22). Unanimité sur le caractère positif du week-

end ; quelques-uns en attendaient plus encore, d'autres pensent qu'il était difficile d'en « ingurgiter » plus. Découverte complète des problèmes pour 4 ou 5.

(N° 23). Presque tous les sujets proposés se rapportent aux problèmes économiques et sociaux :

- politique économique dans les différents régimes actuels,
- sous-développement,
- crise du capitalisme,
- la faim dans le monde,
- la vie ouvrière, etc.

B. — AUTRES ACTIVITÉS

I. - ENTRAINEMENT MENTAL.

a) La méthode a été « présentée », devant un public de *militants confirmés*, dans trois circonstances.

- Journée de Formation pour Cadres C.F.T.C. de la Savoie, à Chambéry (Janvier).
- Foyer Régional d'Education Permanente, à Crolles. (A deux reprises.)
- Association syndicale des Familles, à Grenoble. (Trois séances. Thème : l'*Urbanisme*.)

Ceci pose une question d'ordre général. Doit-on accepter d'exposer ainsi, en un raccourci rapide, les divers points essentiels de la Méthode ?

On a beau insister sur la nécessité de participer à un stage, de « s'entraîner » longuement avant d'obtenir des

résultats substantiels, il est à craindre que, faute de commentaires répétés et recoupés dans le temps, une telle présentation soit inefficace, peut-être dangereuse.

b) Les camarades du Centre de Formation Populaire qui ont suivi le stage d'Houlegate 1959 ont entrepris dans leur Association une expérience d'Entraînement mental orientée plutôt vers la Formation personnelle du Militant que vers l'animation des Cercles culturels.

II. - PARTICIPATION A DES « CYCLES D'ENTRETIEN DE PARENTS ».

Les camarades du P.E.C. ont joué dans ces Cycles le rôle d'animateurs, de liens entre les parents et les techniciens-psychologues.

III. - PRÉPARATION D'UN MONTAGE « INFORMATION ».

Une équipe est en train de terminer un montage de trente minutes environ sur bande magnétique. Le sujet choisi, très neutre politiquement, est la catastrophe de Fréjus de décembre 1959.

Le montage pourra être utilisé de deux manières :

- soit dans diverses associations pour amorcer une simple veillée sur l'Information,

- soit (et c'est dans ce but qu'il a été entrepris), comme point de départ d'un week-end « Information », destiné de préférence à des animateurs de la région.

IV. - ACTIVITÉS DIVERSES.

Séances de ciné-club à l'Institut d'Etudes sociales. Participation au Comité départemental d'Action laïque, à la Commission « Loisirs » du Groupe d'Etudes sur la Journée Continue...

V. - PROSPECTION.

6 stagiaires à Boulouris à Pâques, et nous espérons en avoir davantage à Houlegate. — 1 stagiaire à Marly du 18 au 21 février.

Peuple et Culture de la Loire

*Responsable : Mlle B. LACOMBE
14, rue Bergson, SAINT-ÉTIENNE*

Les préoccupations du groupe de la Loire restent de deux ordres :

— Approfondir l'action menée depuis plusieurs années au sein de certains groupements de jeunesse et Maisons de Jeunes ; être attentif à l'éveil, à la recherche des camarades de ces groupes et les amener progressivement à des activités nouvelles où leurs responsabilités soient effectives.

— Répondre aux demandes d'aide qui, nous le constatons, deviennent chaque année plus nombreuses, émanant de milieux divers.

Il en résulte que nous n'avons pas, cette année, fait d'expérience dont nous puissions rendre compte d'une manière systématique, en regard d'un plan pré-établi. Ce sont les besoins qui commandent notre action.

Au cours de l'année 1959-1960, nos activités se sont ainsi réparties :

MONTAGES.

Réalisations permettant après la lecture, le cinéma, la musique, de poursuivre l'éducation de la sensibilité et d'aborder de nouveaux problèmes de vie.

a) Un premier travail a permis de présenter un choix de très bonnes photos en couleur (paysages, fleurs, visages) accompagnées de thèmes musicaux judicieusement choisis, enregistrés sur bande magnétique. Ce premier montage avait pour seul but d'éveiller au beau. Il confirma l'intérêt qu'il y avait à conjuguer photo et musique.

b) Partant d'un choix de photos d'Espagne, montage destiné à faire prendre conscience de la réalité de ce pays ; des textes d'enchaînement composés de poèmes, de chiffres, donnent un poids que les photos seules ne pouvaient avoir.

Ces montages ont été présentés :

— A la Commission Photo du Comité d'Entreprise des Etablissements Schneider à Saint-Etienne.

— A une importante amicale laïque du Chambon-Feugerolles.

— A un groupe d'Espagnols de Saint-Etienne.

— Aux « Amis de la Nature » de Saint-Chamond et de Saint-Etienne.

Une équipe des « Amis de la Nature » de Saint-Etienne, en collaboration avec des camarades Peuple et Culture, travaille actuellement à un montage qui présentera les différentes activités de plein air de ce mouvement.

CLUBS DE LECTURE.

Présentation de :

- « Germinal », au cours d'un stage de formation d'édu-

cateurs spécialisés pour l'Enfance inadaptée, rue du Griffon, Lyon.

- « La Grande Maison », devant un groupe A.J. à Saint-Chamond.
- « Cela s'appelle l'aurore », devant un groupe A.J., à Firminy.

CINÉ-CLUBS.

1. Présentation, au cours de deux stages d'éducateurs, de la rue du Griffon à Lyon, de :

- « A nous la liberté », en octobre 1959.
- Panorama du court métrage (le réel et l'imaginaire), suivi du film « Premières armes », en mars 1960.
- « Grand Rue » aux A.N. de Saint-Etienne.

2. D'autre part, nous poursuivons depuis deux ans, à titre expérimental, la présentation de films à des enfants inadaptés d'un centre de Saint-Etienne voulant utiliser le cinéma comme moyen éducatif auprès de ces enfants (débiles légers).

Deux séances ont été organisées depuis janvier.

Deux autres sont prévues avant la fin de l'année.

MUSIQUE.

Avec la collaboration de M. Rabuel, Instructeur régional de la Jeunesse et des Sports, nous avons poursuivi auprès des « Amis de la Nature » de Saint-Etienne et de la Maison des Jeunes de Rive-de-Gier, les séances d'initiation musicale commencées il y a deux ans.

Un camarade du groupe (L. Jacquemond) a présenté une première séance d'initiation au jazz demandée par le groupe A.N. après l'initiation à la musique classique. Une deuxième séance, faisant suite, est prévue pour juin.

Nous avons pu présenter aux A.N., grâce à M. Lévy, de Lyon, un intéressant montage sur la chanson moderne (disques, bande magnétique, chanteuse).

A ces différentes activités nous devons ajouter :

La présentation du film « Olympia 52 » devant le public important du G.I.E.C.O. (Centre Inter-syndical d'Education et de Culture ouvrière) de Saint-Etienne.

Devant ce même public, par notre intermédiaire, Gabriel Cousin, poète, auteur dramatique, écrivain autodidacte, viendra donner le témoignage de son cheminement culturel en présentant une causerie intitulée : « Sur un chemin de la poésie », avec la participation de comédiens de la Comédie de Saint-Etienne.

Peuple et Culture du Loir-et-Cher

Responsable : Paule THOMAS
B.C.P., 34, rue Maunoury, BLOIS

I. — L'année 1959-1960 de Peuple et Culture du Loir-et-Cher s'est ouverte par deux assemblées générales :

— Le 7 octobre, à la suite de la conférence de M. Boulle, une première discussion montra que les objectifs de P.E.C. n'étaient pas clairs aux yeux du public, lequel pensait trouver en notre mouvement une entreprise de spectacles.

— Le 14 novembre eut lieu une deuxième assemblée, en présence de J. Dumazedier, qui traita le sujet « Loisirs, Education permanente et Culture en 1959-60 », exposé dont le texte fut diffusé dans la presse.

II. — La formule « Conférence ouverte à tous » a permis de rassembler des publics de 100 à 150 personnes, dont 30 à 40 élèves des Lycées et Ecoles normales, particulièrement autour des problèmes économiques et sociaux :

— Le 7 octobre 1959 : Conférence de M. A. Boulle, président du Comité d'Action Economique de Loir-et-Cher (C.O.D.A.C.) sur les problèmes de l'expansion industrielle de la région et les efforts faits pour y implanter des industries parisiennes décentralisées.

— Le 8 décembre 1959 : Conférence de Y. Babonaux,

agréé de géographie, membre du C.N.R.S., sur « Blois, ses fonctions urbaines et sa place dans l'organisation régionale des pays de la Loire ».

— Le 24 mars 1960 : Conférence de M. Cérède : « Le public et la fonction publique ».

— Le 24 avril 1960 : Conférence de J. Rovin sur les « Problèmes de l'Allemagne contemporaine ».

III. — Le « Club du mois » a démarré en janvier sur le problème des salaires et étudiera en mai les Kibboutz.

IV. — Participation à des activités artistiques :

— Le 6 décembre 1960 : Journées du Court métrage, à Tours.

— Le 25 février 1960 : « Jean Cocteau et son théâtre de poche », exposé, lecture jouée, projection, exposition de masques et d'éventails peints par Cocteau, présentés par P. Richy, instructeur d'art dramatique.

V. — Manifestation olympique : le 29 avril 1960, Ch. Allo a présenté devant un public de 150 jeunes sportifs de Blois, le film « Olympia 52 », accompagné des enregistrements du « Marathon de Mimoun » et d'interviews de champions.

VI. — Prestations culturelles dans le milieu rural :

— Conférence de J. Rovin, « L'Allemagne », à Pontlevoy, bourgade de 1.600 habitants, accompagnée d'une exposition de livres.

— Circuit « olympique » réalisé par Ch. Allo :

- Deux séances scolaires à Saint-Viâtre (Sologne) et Villiersfaux (Beauce).

- Veillée au Foyer Culturel du Val de Cisse, à La Chapelle-Vendômoise (450 habitants), avec exposition de livres sur le sport.

— Diffusion par le Bibliobus du Loir-et-Cher des publications de Peuple et Culture.

Groupe Mosellan d'Education Populaire

*Responsable : N. DENY
1, rue Wilson, METZ*

I. — L'an dernier, le groupe Peuple et Culture de la Moselle avait organisé deux week-ends de culture économique à Metz et Merlebach.

Quelques expériences de cycles de culture économique ont été poursuivies, notamment à la M.J.C. de Dieuze (Laupain).

C'est à Dieuze aussi que se développe actuellement une enquête sur la commune, entreprise par l'équipe « promotion ouvrière » de cette M.J.C. Une étude similaire de culture civique est en cours à Montigny-les-Metz (Christophe).

Plusieurs stagiaires d'Houlgate 1959 s'appliquent à pratiquer l'entraînement mental, notamment Lajeunesse au Centre d'apprentissage d'Hayange.

Le montage olympique, fruit de deux stages de 1958 a été achevé par Deny et Weltz. Il comprend des diapositives sur « les Jeux antiques » et sur Rome, quelques extraits « d'Olympia 52 » et de « Rendez-vous à Melbourne », des textes enregistrés ou à lire tirés de « Regards neufs sur les Jeux olympiques ». Ce montage a été présenté plusieurs fois en public et à la R.T.F. (Télé-Strasbourg). Il circule actuellement dans les Maisons des Jeunes de l'Académie de Strasbourg. Il obtient partout un vif succès.

Deny a participé à l'encadrement du stage d'accompagnateurs aux Jeux olympiques de Rome organisé par le Centre de Coopération Culturelle et Sociale au C.R.E.P.S. de Strasbourg. Il y a traité notamment de « l'Olympisme, phénomène social ».

E. Roblès a effectué du 6 au 12 février une importante tournée en Moselle sous les auspices du Groupement départemental des Comités de Culture populaire et du Groupe mosellan d'Education populaire. Dans les centres importants, il présentait le film de Bunuel : « Cela s'appelle l'aurore »; dans les autres, il parlait du Mexique d'hier et d'aujourd'hui.

Un public variant de 80 à 300 personnes par soirée a assisté à ces manifestations. Cette tournée a été couronnée de succès. E. Roblès est un artiste, un orateur et un animateur vraiment exceptionnel. Il a enthousiasmé les Mosellans.

A la fin de son séjour, E. Roblès a dirigé à la M.J.C. de Metz un club de lecture consacré à la littérature nord-africaine.

II. — Le plan d'action du Groupe mosellan d'Education populaire pour 1959-1960 a été arrêté lors de l'Assemblée générale du 3 décembre 1959. Il a été décidé que le Groupe s'associerait étroitement à l'enquête menée par le C.I.E.D.E.H.L. (Centre d'Informations et d'Etudes d'Economie Humaine en Lorraine) sur l'animation socio-culturelle en Moselle.

Une première rencontre ayant pour but l'examen de

l'enquête-pilote de 1959, organisée surtout dans un but méthodologique, a eu lieu à Vic-sur-Seille.

A la suite de cette rencontre, une journée d'étude réunissant 20 animateurs de groupes locaux et les cadres du C.I.E.D.E.H.L. a eu lieu à Metz le 8 mai 1960. Le président Dumazedier a participé à cette rencontre où il apportait son expérience de chercheur spécialisé dans la sociologie du loisir.

Grâce à Dumazedier, les problèmes furent peu à peu sériés et le but de l'enquête précisé.

Après une délimitation des champs de recherche (15 à 20 ensembles humains du département seront étudiés), il a été admis que l'enquête sur l'animation socio-culturelle porterait sur les points suivants :

1. Le cadre général (agglomération, localité, quartier).
2. Etude extensive des associations (inventaire).
3. Etude extensive des animateurs.
4. Etude intensive de quelques associations.
5. Etude intensive de quelques animateurs.
6. Etude de l'évolution des groupes d'après des interviews d'anciens.
7. Etude de l'évolution des groupes d'après des documents de 1938-1948 et d'aujourd'hui.

Cette enquête passionnante va donc mobiliser les énergies durant cet été et sans doute l'année prochaine. Elle montrera la place et le rôle de l'éducation populaire dans une région qui a connu et connaît une extraordinaire expansion. Ses conséquences pratiques sont évidentes, ne

serait-ce que la question des animateurs permanents, résolue dans certains secteurs, peu souhaitée dans d'autres.

Il convient aussi de souligner que cette importante enquête s'insérera dans une étude générale à l'échelon national, sous la haute direction de Dumazedier.

III. — Notre principal sujet de préoccupation au cours de l'hiver 1959-1960 a été celui des équipements socio-culturels dans les ensembles neufs. Le C.I.E.D.E.H.L. a consacré à ce sujet brûlant en Moselle, une importante étude. Une conversion spectaculaire des organismes constructeurs s'est opérée. Des réalisations intéressantes sont nées dans la région des houillères ainsi que dans l'agglomération messine.

A la suite des colloques nationaux de Marly et du Palais de l'UNESCO, une réunion de toutes les notabilités départementales, intéressées par ce sujet, a eu lieu à Metz. Deny a été chargé d'y présenter un rapport sur « le problème des jeunes dans les ensembles neufs ».

Nous estimons que le P.E.C. devrait entrer dans le débat sur les ensembles neufs et étudier notamment le problème de l'animation.

Au moment où nous devrions être nombreux et forts, une certaine lassitude se manifeste chez les militants du début, souvent écrasés par les nombreuses et difficiles tâches qui les assaillent. Le groupe va être cette année encore amputé de son président, Maurice Eymard, en instance de départ à Paris.

Il faudra résoudre le problème des cadres permanents si nous voulons que l'éducation populaire passe du stade de l'expérience à celui de l'application généralisée.

Peuple et Culture du Tarn et Garonne

Responsable : R. MARIET

24, rue de la Surveillance, CASTEL-SARRASSIN

Nous pouvons considérer que le groupe Peuple et Culture du Tarn-et-Garonne avait vécu jusqu'ici sa période d'incubation.

L'assemblée générale de 1959, tenue à l'Ecole départementale d'Enseignement Ménager Agricole de Capou, en présence de notre ami Joseph Rovau marque le terme d'une étape.

Conformément aux décisions qui y avaient été prises, nous nous sommes davantage souciés des perspectives sociales et humaines, notamment des thèmes mis au programme des universités de printemps et d'été.

Nous avons également convenu d'élargir le cadre de notre action à l'intérieur du département et d'orienter particulièrement notre effort sur l'E.M.A. de Capou-Montauban. Cet établissement, dont les cadres sont favorables à Peuple et Culture, offre l'avantage de former des jeunes filles susceptibles de devenir par la suite des leaders en milieu rural, et celui de comprendre une section de préparation au monitorat d'E.M.A.

Enfin nous avons souhaité consolider notre action auprès des groupes ajistes, amicales laïques et foyers ruraux et étendre nos activités aux départements voisins où un groupe Peuple et Culture n'est pas constitué.

Nos activités se situent dans une triple perspective :

- Formation générale.
- Formation économique et sociale.
- Formation civique.

A. — FORMATION GÉNÉRALE.

1° Présentation des films d'Alain Resnais, *Van Gogh*, *Toute la mémoire du monde*, *Gauguin*, à l'Amicale laïque de Castelsarrasin, à l'E.M.A. de Capou et à l'Auberge de Jeunesse de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

2° Veillées : « Des Habsbourg à la République fédérale Autrichienne », à l'A.J. de Castelsarrasin et à l'E.M.A. de Capou.

3° Séances d'initiation à la reliure souple : A.J. de Villeneuve-sur-Lot et de Castelsarrasin, E.M.A. de Capou.

4° Conférences sur Albert Camus, par Emmanuel Roblès : il s'agissait d'une expérience de présentation de Camus à un public rural. Trois séances : Foyer rural de Castelmeyran, Cercle social de Nègrepelisse, Amicale laïque de Garganvillar.

B. — FORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.

Deux week-ends « Connaissance du monde ouvrier » ont été réalisés dans les Auberges de Jeunesse.

a) A Villeneuve-sur-Lot : Le bâtiment.

Montage de textes.

Club de lecture : « La Rencontre des hommes ».

Film : *Le Corbusier*.

b) A Castelsarrasin : Montage de textes sur le milieu ouvrier.

Club de lecture : « Germinal ».

Film : *Le point du jour*.

C. — FORMATION CIVIQUE.

1° Tournée *Nuit et Brouillard*. La projection du film était précédée d'un montage sur le monde concentrationnaire.

Séances à : Valence d'Agen, Grisolles, Castelsarrasin, E.M.A. Capou, A.J. Montauban, Passage d'Agen (Lot-et-Garonne).

2° Connaissance des pays sous-développés.

a) Week-end à l'A.J. de Montauban avec participation des animateurs des groupes ajistes de la région.

Programme : Exposé et discussion sur le problème.

Club de lecture : « La grande maison » (Mohamed Dib).

Projection de courts métrages relatifs aux pays sous-développés.

b) Tournée de conférences, par Emmanuel Roblès : « Le Liban et le Moyen-Orient », du 16 au 21 mai.

3° Les moyens d'information : La presse écrite.

Dès la fin du mois de mai, l'équipe régionale Peuple et Culture entreprendra, en vue d'apporter une contribution à la préparation de l'université d'été, une monographie du journal *La Dépêche du Midi*.

Sans montrer un optimisme exagéré nous pouvons nous déclarer satisfaits des résultats obtenus : l'audience du P.E.C. va croissant, une plus grande cohésion de l'équipe régionale a été réalisée : les contacts ont été fréquents et les séances de travail en vue de la préparation des week-ends et veillées ont été fructueuses. Certes, nous aimerions voir s'élargir l'équipe départementale, mais nous devons voir un encouragement dans la participation d'un plus grand nombre de militants aux stages de Boulouris et Houlgate. Enfin nous sommes heureux de constater que les groupements de base sur lesquels notre action s'est portée utilisent les méthodes P.E.C. : des clubs de lecture (« Cela s'appelle l'aurore », « La case de l'Oncle Tom », etc.), ont servi de thèmes aux veillées réalisées à l'E.M.A. de Capou.

Peuple et Culture de la Côte d'Azur

Responsable : Ch. ALLO
56, Bd Mantéga-Righi, NICE

La ténacité et le dévouement de nos amis de Draguignan (Marguerite et René Gieure), de Varages (Gilbert Ventre) et de Grasse (Gilbert Andruccioli et Bernard Mouchet) ont permis la reconduction en 1959-1960, après une année d'interruption, des week-ends de formation et de perfectionnement d'animateurs dans le cadre du C.R.E.P.S. de Boulouris.

Ces week-ends se sont régulièrement tenus chaque mois et un public renouvelé a participé aux activités dont le groupe à la spécialité : télé-ciné-clubs et clubs de lecture, photo-club, reliure. De plus, des expériences intéressantes ont été tentées dans le domaine de l'initiation au Jazz et de la connaissance de la Chanson moderne.

Voici la liste des week-ends réalisés :

17-18 octobre 1959 : 10 participants.

- Club de lecture : « La Rencontre des Hommes ».
- Les autodidactes et l'Entraînement mental.

27-28 novembre 1959 : 25 participants.

- Ciné-club : « Enamorada ».
- Compte rendu des Journées de Marly.

16-17 janvier 1960 : 13 participants.

- Initiation à la musique de Jazz.

27-28 février 1960 : 12 participants.

- Télé-Club.
- Atelier de reliure souple.

19-20 mars 1960 : 15 participants.

- Club de lecture : « La Peste ».
- Atelier de reliure souple.

23-24 avril 1960 : 16 participants.

- Veillée Georges Brassens.
- Atelier de reliure souple.

28-29 mai 1960 : 22 participants.

- Ciné-Club : « Goupil mains rouges ».
- Initiation à la photographie.

Le Congrès Mondial de l'Éducation des Adultes de Montreal

22-31 Août 1960

A l'occasion du II^e Congrès Mondial de l'Éducation des Adultes, qui se tiendra à Montréal du 22 au 31 août 1960, un groupe de recherche a été chargé de faire le bilan des réalisations de l'Éducation populaire en France. Il est dirigé par J. Dumazedier, assisté de plusieurs membres du groupe d'étude du Loisir du Centre d'Études sociologiques. Lucienne Lengrand est la principale collaboratrice dans les travaux de documentation et d'enquête.

I. - BUTS.

1. Il s'agit tout d'abord de préparer pour ce congrès un rapport complet, documenté et objectif, sur les réalisations françaises dans le domaine de l'éducation populaire. Nous soulignerons particulièrement dans les secteurs publics, semi-publics et privés, les rapports entre les réalisations anciennes ou nouvelles et les besoins actuels d'un pays en plein renouveau.

2. A cette occasion nous nous proposons de mettre au point des problèmes de recensement, de classification, de statistiques, qui n'ont jamais été sérieusement, scientifiquement posés dans le domaine de l'éducation populaire des

jeunes ou des adultes. Cette carence est un handicap fondamental pour toute recherche de documentation, pour toute politique d'expansion.

3. Nous nous proposons, enfin, de placer cette recherche d'emblée sur le plan international. C'est nécessaire pour faciliter les échanges et le dialogue entre des pays de civilisation et de structures différentes qui seront confrontés à l'occasion du congrès mondial. C'est possible parce que nous avons amorcé ce travail au Congrès Européen de Sociologie et de Pédagogie d'Education populaire (UNESCO - Wegimont 1954) et parce que nous l'avons développé dans le cadre du Groupe international des Sciences sociales du Loisir auprès duquel l'UNESCO nous a désigné comme expert-conseil.

II. - MOYENS.

Pourquoi recourir aux sciences sociales pour préparer un tel travail ? Certes, l'expérience des administrateurs, des organisateurs, des éducateurs de l'éducation populaire est indispensable. Nous-mêmes, depuis plus de vingt ans, nous y participons largement dans le cadre de Peuple et Culture. Mais aujourd'hui, cette expérience est de plus en plus insuffisante pour dominer une étude d'ensemble des réalisations de l'éducation populaire. Tous les documents publiés sur ce sujet depuis 1945, malgré leur intérêt réel, ont des lacunes. Ils sont superficiels. Ils ne donnent aucun ordre de grandeur des types de réalisation. Les types de réalisation n'ont jamais fait l'objet d'une classification sérieuse. Les quelques données

des Instituts de sondage ou d'études monographiques n'ont même pas été employées. Une telle étude des réalisations françaises doit être placée sur le plan scientifique. Certes, dans l'état actuel des Sciences sociales du Loisir et de l'Education populaire, elle sera loin d'être parfaite. Mais il est souhaitable et possible d'appliquer à ce sujet *les règles élémentaires de la méthode sociographique* (règles du recensement, de la classification, de l'analyse, du regroupement des sources statistiques, monographiques).

III. - MÉTHODE.

Cette enquête se portera sur trois plans : plan national, départemental, local.

Le plan départemental ne sera utilisé que pour connaître approximativement la répartition (Nord, Sud, ville, campagne, etc.), des faits rassemblés sur le plan national. Dans l'état actuel (délais, possibilités d'enquête), seules les recherches du plan local peuvent réellement approfondir la connaissance des réalisations de l'éducation populaire.

Plan national. — 1. Recensement exhaustif des institutions publiques et privées : services ministériels, fédérations, associations nationales.

2. Classification des types d'institutions, selon les activités (cinéma, lecture, tourisme, etc.) et selon les milieux (rural, urbain, etc.).

3. Pour chacune d'elles : évaluation d'un *ordre de grandeur* des effectifs, du volume des activités, des recettes et dépenses de l'institution.

— Appréciation des caractères concernant les catégories sociales les plus touchées, les contenus des activités, le système de fonctionnement et d'organisation.

— La base de cette enquête serait le dernier rapport moral et financier, présenté à l'assemblée générale, accompagné des commentaires oraux du dirigeant le mieux informé de la vie intérieure de l'institution.

— Nombre approximatif de fédérations ou associations nationales (mouvements de jeunesse, etc.) à consulter : 200 dont une cinquantaine sont subventionnés par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Plan départemental. — Sur ce plan nous choisirions quelques départements représentatifs des différents types de départements français, et possédant déjà un dispositif d'enquêtes permettant une étude de la répartition des formes d'éducation populaire recensées au plan national. Ajoutons que nous pourrions déjà saisir quelques réalisations régionales qui ne sont pas perceptibles au plan de la nation. Nous pensons à un département retardataire (la Corrèze) à cause des enquêtes faites par l'équipe du P.E.C., un département en expansion (la Moselle), à cause des enquêtes sociologiques du C.I.D.H.E.L. en relation avec l'expansion économique. Peut-être le Loir-et-Cher, la Haute-Savoie, la Seine-Inférieure, la Gironde, pour les mêmes raisons. D'autres seraient à proposer et à discuter. Les méthodes employées seront les mêmes qu'au plan national.

Plan local. — C'est à ce plan-là seulement qu'il est possible de saisir la vie réelle des institutions d'éduca-

tion populaire, les formes et le degré de participation des différentes catégories sociales. Nous pensons utiliser un sondage que nous avons fait sur les 1.300 associations locales subventionnées en 1953 par le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, mais, avant tout, les données recueillies par le sondage dans les villages : Bosset (Dordogne), Perpezac (Corrèze) ; dans les villes : Auxerre, Vienne et surtout Annecy (200 associations). Là, ce sont à la fois les interviews des leaders et les opinions des usagers qui seront utilisées.

La relation entre les différents plans d'étude et les différents types de méthodes est résumée dans le tableau suivant, utilisé en sociographie.

	Doc ^{ts} écrits rapport moral financier	Interview des leaders	Enquête auprès des usagers
Plan national			
Plan départe- mental			
Plan local			

Joffre DUMAZEDIER.

ERRATUM

Bulletin N° 53 - page 120

MUSIQUE de tous les TEMPS

bien lire :

Georges - Frédéric HAENDEL *et le Siècle d'Or
espagnol.*

Gustave MAHLER *et la musique électronique.*

Frédéric CHOPIN *et la musique sacrée concertante.*

la collection "peuple et culture" aux "éditions du seuil"

*Les ouvrages de cette collection abondamment
illustrée, éditée aux Editions du Seuil, s'adressent à
tous et plus particulièrement aux animateurs de l'édu-
cation populaire. Ils trouveront aussi dans ces moyens
de culture personnel, les instruments de travail néces-
saires pour présenter chaque ouvrage sous forme de
«montages» aux usagers de leurs associations.*

francs

Regards neufs sur le Tourisme	(épuisé)
Regards neufs sur la Lecture	(en réimpression)
Regards neufs sur le Sport	(épuisé)
Regards neufs sur la Photographie	(épuisé)
Regards neufs sur les Jeux Olympiques	(épuisé)
Regards sur le Mouvement Ouvrier	5 NF

Regards neufs sur <i>Paris</i>	5 NF
Regards neufs sur <i>la Cinéma</i>(en réimpression)	
Regards neufs sur <i>la Chanson</i>(en réimpression)	
Regards sur <i>les Métiers du Bâtiment</i>	5 NF
Regards neufs sur <i>le Parlement</i>	5 NF
Regards neufs sur <i>la Télévision</i>	5 NF
Regards neufs sur <i>le Niveau de Vie et le Budget Familial</i>	5 NF
Regards neufs sur <i>l'Aviation Commerciale</i>	7,50 NF
Regards neufs sur <i>les Autodidactes</i>	7,50 NF

HORS COLLECTION

Récit de <i>la XV^e Olympiade</i> - B. Cacérès. (épuisé)	
<i>La Rencontre des Hommes</i> (roman) - B. Cacérès	6 NF

A PEUPLE ET CULTURE

<i>Le Président</i> (récit) B. Cacérès.....	4 NF
<i>Budgets Familiaux et Niveau de vie en Milieu rural</i>	3,80 NF

fiches de lecture actuellement disponibles

Le Père Goriot	<i>Honoré de Balzac</i> .	1 NF
Colas Breugnon	<i>Romain Rolland</i> ..	1 NF
Des Souris et des Hommes	<i>John Steinbeck</i>	1 NF
La Route de la Liberté	<i>Howard Fast</i>	1 NF
L'Enfant	<i>Jules Vallès</i>(en réimp.)	
L'Insurgé	<i>Jules Vallès</i>(en réimp.)	
La Guerre des Boutons	<i>Louis Pergaud</i> ... (en réimp.)	
Les Gouverneurs de la Rosée	<i>Jacques Roumain</i> ..	1 NF
La Grande Maison	<i>Mohammed Dib</i> . (en réimp.)	
Poil de Carotte	<i>Jules Renard</i> ... (en réimp.)	
Vol de Nuit	<i>Saint-Exupéry</i>	1 NF
Terre des Hommes	<i>Saint-Exupéry</i> ... (en réimp.)	
Le Grand Meaulnes	<i>Alain Fournier</i> ...	1 NF
La Vallée Heureuse	<i>Jules Roy</i>	1 NF
Le Chemin de Fer	<i>Alexandre Saxton</i> .	1 NF
Remorques	<i>Roger Verel</i>	1 NF

Sarn	<i>Mary Webb</i>	1 NF
Jacquou le Croquant	<i>Eugène le Roy</i>	1 NF
La Perle	<i>John Steinbeck</i>	1 NF
Juliette au Passage	<i>Herbert Le Porrier</i>	1 NF
Germinal	<i>Emile Zola</i>	1 NF
Premier de Cordée	<i>Frison Roche</i>	1 NF
Martin Eden	<i>Jack London</i>	1 NF
La Ligne Droite	<i>Yves Gibeau</i>	1 NF
Le Silence de la Mer	<i>Vercors</i>	1 NF
En gagnant mon pain	<i>Maxime Gorki</i>	1 NF
Black Boy	<i>Richard Wright</i> . . .	1 NF
La Vie d'un simple	<i>Emile Guillaumin</i> . .	1 NF
Le Vieil Homme et la Mer	<i>Hemingway</i> (en réimp.)	
Le crime des justes	<i>André Chamson</i> . . .	1 NF
La Case de l'oncle Tom	<i>Beecher Stowe</i>	1 NF
La Condition Humaine	<i>André Malraux</i> . . .	1 NF
Le fils du Pauvre	<i>Mouloun Féraoun</i> . .	1 NF
La Peste	<i>Albert Camus</i>	1 NF
La Rencontre des Hommes	<i>Bénigno Cacérès</i> . . .	1 NF
Les Camarades	<i>E.M. Remarque</i> . . .	1 NF
Le Navigateur	<i>Jules Roy</i>	1 NF
Le Pilote	<i>Edouard Peisson</i> . .	1 NF
Le Dernier des Justes	<i>A. Schwarz-Bart</i> . . .	1 NF

*fiches de lecture destinées
plus spécialement aux adolescents*

Vingt Mille Lieues sous les Mers	<i>Jules Verne</i>	1 NF
Le Grizzly	<i>J.-O. Curwood</i> . . .	1 NF
La Mer Perdue	<i>Jan de Hartog</i> . . .	1 NF
Casabianca	<i>Ct l'Herminier</i> . . .	1 NF
Orénoque-Amazone	<i>Alain Gheerbrant</i>	1 NF
L'Expédition du Kon-Tiki	<i>Thor Heyerdahl</i>	1 NF
La Guerre du Feu	<i>Rosny</i>	(épuisé)
David Copperfield	<i>Dickens</i>	1 NF

fiches de lecture et cinéma

Le Rouge et le Noir (Stendhal)	(épuisé)
Cela s'appelle l'Aurore (Emmanuel Roblès)	1 NF

fiche lecture-théâtre

Montserrat (Emmanuel Roblès)..... 1 NF

pédagogie

Publications à l'usage des animateurs soucieux d'appliquer à leur action éducative les techniques de contrôle des Résultats :

CAHIER DE SÉANCE : Pour le contrôle des Résultats d'un club de lecture, d'un ciné-club, d'un cercle d'études, etc. 1 NF

QUESTIONNAIRE sur les attitudes de la *population Rurale* à l'égard du problème de la modernisation de l'équipement ; la connaissance préalable de ces attitudes permet d'évaluer la portée d'un *cycle* (série de veillées, cercles, projections de films etc.) de culture économique et sociale 1 NF

fiches musicales actuellement disponibles

Pétrouchka	Igor Stravinsky...	1,20 NF
Sonate pour deux pianos et percussion	Bela Bartok....	1,20 NF
Les Quatre Saisons	Vivaldi..... (en réimp.)	
Symphonie n° 4 en la mineur, opus 63 - Symphonie n° 5 en mi bémol majeur, opus 82	Jean Sibelius ...	1,20 NF
Trois leçons des Ténèbres	Couperin.....	1,20 NF
Quatuor des Quintes	Joseph Haydn...	1,20 NF
L'Amour Sorcier	Manuel de Falla	1,20 NF
Les Joueurs de Flûte	Albert Roussel..	1,20 NF
Sonate n° 30 en mi majeur, opus 109	L. van Beethoven	1,20 NF
Concerto en la majeur pour clarinette et orchestre, K 622	W.A. Mozart .	1,20 NF
3 ^e concerto pour piano et orchestre opus 26 en do majeur	Serge Prokofieff	1,20 NF
Symphonie n° 6 en ré majeur opus 60	Anton Dvorak	1,20 NF

PEUPLE ET CULTURE

14, rue Monsieur-le-Prince
PARIS (6^e)

bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

.....

Je désire adhérer à Peuple et Culture et adresse à votre C. C. P. Paris 5820-35 le montant de ma cotisation pour l'année....., soit la somme de 10 NF (plus 25 centimes pour l'envoi de la carte). (11,50 NF pour les pays étrangers).

L'abonnement au bulletin d'information et aux fiches techniques mensuelles (lecture, musique, cinéma) est compris dans le montant de l'adhésion.

Date :

Signature :

Pour tout changement d'adresse, joindre 0,75 NF en timbres-poste.

correspondants départementaux

AIN

Mlle Hélène Fournier, Institutrice, SATHONAY-CAMP.

BOUCHES-DU-RHONE

M. Berenguier, 11, traverse Bernabo, MARSEILLE (15^e).

COTES-DU-NORD

M. Cartier, Inspecteur Jeunesse et Sports, SAINT-BRIEUC.

GERS

M. Castanet, Professeur, Rue Soulès, LECTOURE.

GIRONDE.

M. Beaugency, Inspecteur Jeunesse et Sports, 153, rue David-Johnston, BORDEAUX.

HAUT-RHIN

M. Adelbrecht, M.D.P.A., 11, faubourg d'Altkirch, MULHOUSE.

LANDES

Mme Haramburu, Institutrice, ARBOUCAVE, par Samadet.

LOIRET

Mlle Dadone, Institutrice, 138, faubourg de Bourgogne, ORLEANS.

LOT

M. Estival Raymond, Instituteur, rue Saint-Pierre, GRAMAT.

MARNE

M. Ziano, 18, rue Eustache-de-Conflans, CHALONS-SUR-MARNE.

Mlle Gabry, 1, rue Werlé, REIMS.

MAYENNE

Mlle Lanusse Louise, 48 *bis*, rue Bernard-Lepecq, LAVAL.

MEURTHE-ET-MOSELLE

M. François Raoul, Instructeur régional d'Education Populaire, Service académique de la Jeunesse et des Sports, 13, place Carnot, NANCY.

MEUSE

Mlle Suzanne Hacquin, Institutrice à SOMMEDIÈVE.

PUY-DE-DOME

M. Barbichon, BRASSAC-LES-MINES.

RHONE

M. Brechotteau, Centre d'observation, rue du Port, COLLONGES-AU-MONT-D'OR.

SARTHE

M. Jean, Professeur, appartement 104, 3, rue Bergson, LE MANS.

TARN

M. Garcia, 11, chemin de Sérieyssols, ALBI.

VIENNE

M. Benchenane, 1, Rue Sainte-Radegonde, POITIERS.

groupes régionaux

BAS-RHIN

M. Bezu, M.J.C., 3, place du Foin, STRASBOURG.

BASSES-PYRENEES

Mme Cazanave, Institutrice, GELOS.

CALVADOS

M. Debette, 15, rue Laplace, CAEN.

CORREZE

M. Eymard, Instituteur, Pièce Saint-Avid, TULLE.

DROME

M. Allemand, Professeur, Résidence Saint-Jacques, VALENCE.

FRANCHE-COMTE (Doubs - Jura - Haute-Saône - Belfort)

M. Risset, Association Franc-Comtoise de Culture, 140, Grande Rue, BESANÇON.

HAUTE-SAVOIE

M. Docteur Bouvet, 6 *bis*, rue de la Paix, ANNECY.

ISERE

Docteur Blum-Gayet, 14, boulevard Edouard-Rey, GRENOBLE.

LOIRE

Mlle Lacombe, Institutrice, 14, rue Bergson, SAINT-ETIENNE.

LOIR-ET-CHER

Mlle Thomas, B.C.P. de Loir-et-Cher, 34, avenue Maunoury,
BLOIS.

MOSELLE

M. Deny, Groupe Mosellan d'Education Populaire, 1, rue
Wilson, METZ.

NORD

M. Thébaud, Instituteur, CAUDRY.

TARN-ET-GARONNE

M. Raymond Mariet, Instituteur, 24, rue de la Surveillance,
CASTELSARRASIN.

VAR et ALPES-MARITIMES

M. Allo, 56, boulevard Mantega-Righi, Nice.

ALGERIE

Mme Michon, 22, rue Emile Alaux, ALGER

correspondants à l'étranger

BELGIQUE

M. Philippart, Directeur de l'Institut Provincial de l'Edu-
cation et des Loisirs, 59, rue Arthur-Warocqué, LA LOU-
VIERE.

MAROC

Mme Sabatier, Le Polo, 25, rue de la Guisane, CASA-
BLANCA.

ITALIE

Mme Angela Zucconi, 2, Piazza Cavalieri di Malta, ROME.

PEUPLE et CULTURE, 14, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS VI - DANton 58-96

Revue d'Education Populaire

Directeur Gérant : J. Dumazedier

Rédacteur en Chef : B. Cocerès



Copyright Peuple et Culture *Tous droits de reproduction réservés*

Com. Parit. 33.096

Imp Vieux Charles - 49, rue M.-le-Prince, Paris

Dépôt légal JUILLET 1960